

55-12-10

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13484 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 5-LUNDI 6 JUIN 1988

L'obstination de George Shultz

Pour la quatrième fois cette année, l'irréductible George Shultz a repris son bâton de pèlerin au Proche-Orient. L'obstination du secrétaire d'Etat américain est d'autant plus louable que ses chances de nouer les fils d'une négociation israélo-palestinienne apparaissent encore plus minces que par le passé. Car M. Shultz n'a désarmé pour tout vantage qu'un « plan de paix » fortement dévalué, qui a le défaut majeur d'être soit rejeté, soit jugé inopportun par la plupart des acteurs du drame proche-oriental.

Pour redonner vie au processus de paix, M. Shultz avait imaginé un scénario en trois étapes ayant pour prétexte une réunion internationale avec la participation de l'Union soviétique. Or l'idée même d'insérer une éventuelle négociation dans un cadre international, surtout si Moscou a son mot à dire, révolte le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, farouchement hostile à toute solution imposée de l'extérieur.

Le vieux leader de la droite israélienne use de cet argument de procédure pour maintenir le « statu quo » en Cisjordanie et à Gaza. M. Shultz, qui n'est pas dupe, fustige cette intransigeance. A son arrivée au Caire vendredi, il a de nouveaux stigmates ceux qui recherchent des garanties préalables à toute négociation et manquent ainsi l'occasion de progresser. Mais il en faut-il en Israël ?

Pour la grave crise M. Shultz, la gauche israélienne elle-même, pourtant favorable aux propositions américaines, ne semble plus croire à leurs chances de succès. Ministre de la défense et numéro deux du Parti travailliste, M. Itzhak Rabin, jugeant la mission du secrétaire d'Etat « trop tardive », présidait il y a quelques jours que l'impasse diplomatique se prolongerait pendant au moins un an, bien au-delà de la double échéance électorale de novembre, aux Etats-Unis et en Israël.

A Jérusalem, la classe politique est d'ores et déjà obnubilée par un scrutin législatif qui aura pour enjeu l'avenir des territoires occupés. Or six mois de soulèvement palestinien, en Cisjordanie et à Gaza, semblent pour l'instant avoir surtout profité à la droite.

Hormis l'Egypte, le monde arabe est encore moins disposé à soutenir les efforts de M. Shultz. Principal partenaire d'Israël dans toute négociation, le roi Hussein a une nouvelle fois fait marche arrière. Le souverain hachémite assure avec force ces temps-ci qu'il n'a pas la moindre intention de parler au nom des Palestiniens.

L'immobilisme de M. Shamir, l'amorce de réconciliation entre la Syrie et M. Yasser Arafat, renforçant le sentiment de ce dernier, et le récent sommet Reagan-Gorbatchev n'a pas permis de rapprocher les points de vue américain et soviétique quant au rôle et aux pouvoirs d'une conférence de paix. Aussi le nouveau voyage de M. Shultz au Proche-Orient prend-il un peu l'allure d'une « tournée d'adieu » désenchantée dans une région qui lui tient à cœur, mais qui ne l'a guère payé de retour.

Le secrétaire d'Etat peut certes arguer d'un assouplissement de la position soviétique, notamment envers Israël. Mais le récent sommet Reagan-Gorbatchev n'a pas permis de rapprocher les points de vue américain et soviétique quant au rôle et aux pouvoirs d'une conférence de paix. Aussi le nouveau voyage de M. Shultz au Proche-Orient prend-il un peu l'allure d'une « tournée d'adieu » désenchantée dans une région qui lui tient à cœur, mais qui ne l'a guère payé de retour.

(Lire nos informations page 16.)

M 0146 - 0606 0 - 6,00 F



379014606000 06060

Le premier tour des élections législatives

- Le PS a voulu profiter de la dynamique présidentielle
- La droite a cherché à desserrer l'emprise de M. Le Pen

Deux mille huit cent soixante-neuf candidats étaient en lice, le dimanche 5 juin, pour le premier tour des élections législatives organisées à nouveau selon le mode de scrutin majoritaire à deux tours, après l'utilisation, en mars 1986, du mode de scrutin proportionnel. Il y a

vingt-cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions à pourvoir et plus de trente huit millions d'électeurs inscrits.

A gauche, la campagne des socialistes a été conduite par le premier ministre, M. Michel Rocard, qui n'a cessé d'affirmer sa volonté d'« ouverture », contestée par les partis de

droite et certains dirigeants centristes, très sollicités par le PS depuis la réélection de M. François Mitterrand.

En Polynésie française, à cause des contraintes géographiques, le scrutin n'aura lieu que les 12 et 26 juin.

La dynamique qu'entraîne toute élection présidentielle va-t-elle redonner toute la mesure du caractère très personnel du succès de François Mitterrand ? Telle est la question posée à la gauche par ce scrutin.

La droite, de son côté, réussira-t-elle à échapper à la pression du Front national et éviter-t-elle d'être écrasée par une loi électorale concoctée par l'un de ses champions et que tous ses dirigeants voulaient, il y a peu, inscrire dans la Constitution ?

Ainsi défini, l'enjeu du scrutin législatif est plus important que ne l'a laissé paraître une

campagne qui a paru parfois se dérouler hors du temps.

Ainsi, en guise d'ultime appel aux électeurs, M. François Léotard a-t-il cru bon d'affirmer que, si les socialistes l'emportent, la France sera « isolée »...

C'est dire si l'argumentaire électoral s'est trouvé réduit à sa plus simple expression : d'un côté, la cohérence (donner au président réélu il y a un mois une majorité), de l'autre, l'espoir d'une cohabitation renouvelée (corriger le vote du 8 mai).

JEAN-MARIE COLOMBANI.
(Lire la suite page 6.)



La nomination des délégués à la conférence du parti

M. Mikhaïl Gorbatchev en échec à Moscou

Au terme d'après débats, en présence de M. Gorbatchev, l'organisation du PC de Moscou a désigné, le vendredi 3 juin, ses délégués à la conférence nationale. Plusieurs personnalités soutenues par le chef du Kremlin n'ont pas été élues.

MOSCOU de notre envoyé spécial

L'opposition conservatrice est bien décidée à mener la vie dure à M. Gorbatchev. La « bataille de Moscou » le confirme. Son enjeu était la nomination de délégués qui vont représenter l'organisation du parti de la capitale à la conférence qui débatera, à la fin juin, de la concrétisation de la « perestroïka » et de la transparence, à partir des thèses adoptées par le comité central.

Tout, normalement, aurait dû être terminé samedi dernier. Mais, mécontent d'avoir vu écartés de la liste des délégués, par les organisations locales du parti, certains de ses thuriféraires, symboles de la volonté de changement, M. Gorbatchev avait demandé de nouveaux votes. Puisqu'il était défilé par les apparatchiks locaux — la « machine » de Moscou passe pour une des plus conservatrices du pays, M. Eltsine, son ancien patron, en sait quelque chose, — il avait relevé le gant.

Il s'agissait notamment de sauver un professeur d'économie

réformiste, M. Gavril Popov, très populaire à l'université de Moscou, mais qui a le don de déplaire au comité du parti du quartier dont dépend l'université. Rien n'y fit, et M. Popov ne figure pas sur la liste des trois cent dix-neuf délégués de Moscou que publie samedi matin la Pravda.

Bien d'autres chevronnés de M. Gorbatchev sont restés au tapis, notamment les économistes de la « perestroïka », Tatiana Zaslavskaja et Nicolai Chmelev, très connus pour leur franc-parler. Parmi les autres victimes du conservatisme, signalons Andreï Noukine, écrivain et journaliste, Youri Karyakhine, écrivain, Oleg Ifremov, directeur de l'Institut du MHRAT, Alexandre Guelman et le dramaturge Mikhaïl Chatrov.

Dans d'autres cas, M. Gorbatchev est parvenu à faire passer certains de ses partisans déclarés comme Leonid Abalkin, Grigori Baklomov, Elem Klimov. Parmi les étoiles du régime qui figurent sur la liste, signalons, outre M. Gorbatchev, MM. Gromyko, Zaïkov, Ligatchev, le chef de file des conservateurs, Ryjkov, premier ministre, Tchebrikov, le chef du KGB, qui a par définition peu de sympathie pour la transparence, et M. Iazov, ministre de la défense.

L'épreuve de force s'est terminée vendredi soir au cours d'un plénum de l'organisation du parti de Moscou qui a départagé, à bulletin secret, les candidats déjà sélectionnés par les comités de quartier et certains de ceux que

M. Gorbatchev voulait « repêcher » au nom de la base. Des isolés ainsi que des micros avaient été installés dans la salle, précise l'agence Tass, pour bien montrer que la pratique des votes par acclamation est bien morte.

Toujours selon l'agence officielle soviétique, chaque candidature a été débattue, et des remontrances ont été adressées à plusieurs secrétaires de district. La présence de M. Gorbatchev n'a pas suffi à contrer l'obstination d'apparatchiks qui voient d'un mauvais œil l'apparition de pratiques démocratiques et qui ne veulent perdre aucun de leurs privilèges. Il est probable qu'ils peuvent compter sur la passivité, sinon la protection, de M. Zaïkov, le nouveau maître du parti dans la capitale, qui a remplacé M. Eltsine.

L'épisode n'est guère encourageant pour M. Gorbatchev, à quelques semaines de la conférence. Certes, les thèses adoptées par le comité central sont résolument réformatrices mais il faut maintenant les traduire en propositions concrètes et quitter le domaine des généralités. C'est là que les conservateurs entendent lancer leur contre-offensive. Ne dit-on pas qu'ils ont déjà réussi à faire retirer des textes plusieurs paragraphes concernant la lutte contre les privilèges ?

JACQUES AMALRIC.
(Lire aussi page 3 nos informations sur la conférence de presse de M. Sakharov.)

Quand les prévisionnistes font leur autocritique

Les docteurs Knock de l'économie

Neuf mois après le krach boursier d'octobre 1987, la situation économique des principaux pays industriels présente, d'une manière générale, d'incontestables signes de santé. Les prévisions des experts étaient pourtant pessimistes. La direction des affaires économiques et financières de la CEE cherche les raisons de ces erreurs de diagnostic.

BRUXELLES de notre correspondant

Les informations dont on dispose, en ce printemps 1988, sur l'économie internationale sont particulièrement favorables. Dans ces conditions continuer à parler de crise procède d'une facilité de langage.

Le chômage, cette plaie de notre époque — au reste en régression dans plusieurs pays de l'OCDE, en particulier aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, — témoigne davantage de la mutation de l'appareil de production et de l'inadaptation de la formation que d'une activité insuffisamment soutenue.

Lors du sommet économique occidental, qui se tiendra du 20 au 22 juin à Toronto, les chefs

Les priorités de M. Bérégofov

Les fonds propres des entreprises et la stabilité du franc.

PAGE 13

Les troubles en Somalie

Les Occidentaux évacuent leurs ressortissants du Nord.

PAGE 16

Le Japon ouvre ses portes

Sensible augmentation des importations.

PAGE 13

Tennis

Wilander-Leconte, une finale inédite.

PAGE 9

Le sommaire complet se trouve en page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2.000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 F. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 150 esc. ; Singapour, 336 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

Dates

IL Y A MILLE ANS

Le baptême de la Russie

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDOPAR 850 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-87

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jacques Favret (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wouss.

Rédacteur en chef :
Daniel Verneil.

Correspondant en chef :
Claude Salas.

Le Monde

PUBLICITE

25, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPLUB 206 136 F

Impression
de « Monde »
7, rue des Italiens
PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Types LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

TÉL. : (1) 42-47-98-72

TRIMESTRE	FRANCE	GERMANY	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	394 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1.337 F
9 mois	964 F	1.097 F	1.404 F	1.952 F
1 an	1.200 F	1.300 F	1.600 F	2.500 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENOUVEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou
provisaires : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

A en croire la *Chronique des temps passés*, la plus ancienne (dixième siècle) des sources historiographiques russes conservées, le baptême de la Russie possède toutes les composantes pour une belle légende. Le prince de Kiev, Vladimir Sviatoslavitch, aurait reçu tour à tour les Bulgares de la Volga, venus en voisins prôner leur confession mahométane, les Allemands, qui lui proposaient le christianisme romain, les Khazars, qui s'étendaient de la mer Caspienne à la Crimée et pratiquaient la religion juive, et, enfin, le philosophe envoyé par les Grecs. Aux premiers, il rétorque : « Pour les Russes, boire est une joie, nous ne pouvons vivre sans cela » ; les émissaires germaniques furent, eux, vite éconduits ; aux juifs, il fit remarquer : « Si Dieu vous aimait, ainsi que votre loi, vous ne seriez pas dispersés parmi les terres étrangères. Voulez-vous, peut-être, qu'il nous en arrive autant ? » Le quatrième fut se faire écouter : « Au commencement... » Mais, quel que soit son degré de fidélité aux événements, ce récit reflète à sa manière la situation géopolitique de l'État de Kiev et son tournant vers le monothéisme.

Sur les origines — slaves ou scandinaves — de cet État, on est réduit aux conjectures, et le débat, aujourd'hui non exempt de faux enjeux patriotiques, se poursuit depuis deux siècles entre « antinormannistes » et « normannistes ». Mais il est admis à présent que les Varègues, branche orientale des Vikings, ont joué un rôle important au moins dans la consolidation de l'État au neuvième siècle. Sous le Varègue Oleg, qui régna de 882 à 913, le pouvoir de Kiev s'étendait de la Baltique jusqu'au Dniepr moyen dans le Sud-Est, lui permettant de contrôler une grande partie de la « route des Varègues aux Grecs », voie fluviale par laquelle les marchands reliaient la Scandinavie à Byzance. Au long du neuvième siècle, conflits militaires et traités de paix se succédaient entre Kiev et l'empire byzantin tandis que, dans la deuxième moitié du siècle, des relations furent nouées avec la Bohême et le Saint-Empire.

Le baptême et la culture

Certes, en 867, le patriarche de Constantinople Photius avait annoncé la conversion des Russes, mais on croit savoir aujourd'hui que ce nom désignait des Scandinaves pirates, installés dans le bassin de la mer Noire. Les Russes de Kiev, marchands et guerriers, prirent contact avec le christianisme byzantin au début du dixième siècle et le traité de 944 fait mention de Russes baptisés habitant Kiev. Quelques années plus tard, la princesse Olga accepta de se convertir lors d'un voyage à Constantinople, mais son geste demeura individuel et le christianisme ne devint religion d'État que sous son petit-fils, Vladimir Sviatoslavitch. En contrepartie de l'aide militaire fournie à Byzance, Vladimir reçut en mariage la princesse Anne, sœur de l'empereur. Le corollaire du mariage était sa conversion, qui eut lieu probablement en 988, et le baptême collectif des Kieviens, que les historiens datent de l'été de la même année (ou encore du 1^{er} août 989), vraisemblablement dans la Pouchaïna, petit affluent du Dniepr. Selon les sources, Vladimir convoque les habitants de la ville à la cérémonie dans ces termes : « Si quelqu'un, riche ou pauvre, indigent ou esclave, ne se trouve pas demain sur le bord du fleuve, je le considérerai comme mon ennemi... » (1)

La conversion intégrale de la Russie dans la sphère culturelle byzantine, elle renforce la position internationale de Kiev et, à l'intérieur, celle du prince et de son entourage, qui avaient besoin d'une religion commune et d'un dieu unique pour gouverner un État devenu multi-ethnique à la suite de son expansion. Cependant, le christianisme ne gagna la Russie en profondeur que très lentement, et le baptême lui-même sera vécu comme le fait du prince. L'un des plus subtils connaisseurs de la Russie ancienne, B. A. Uspenskij, signale deux autres éléments de cette conversion par le haut. D'abord le caractère forcé et du baptême et de l'apprentissage scolaire de la langue littéraire (le slavon d'Église) par les enfants des élites, qui accompagne la conversion. Ensuite, la différence entre ces mêmes élites qui assimilent le christianisme comme une partie de la culture byzantine vers laquelle elles

s'étaient tournées et le reste de la population qui, au contraire, ne reçoit cette culture que dans la mesure où celle-ci est chrétienne.

Une culture princière, profane et hellénisée, émerge, mais elle sera marginalisée au fur et à mesure que les ecclésiastiques prennent en main l'instruction. Un exemple, et un résultat, de ce phénomène est l'absence ou presque dans la Russie des onzième-douzième siècles — plus exactement dans sa langue écrite, langue d'Église — de la littérature byzantine contemporaine et de textes appartenant à la tradition antique, ainsi que l'attitude négative envers ces œuvres perçues comme païennes. Mais, alors que les références à Aristote et à Platon sont interdites lorsque les ecclésiastiques communiquent entre eux, elles sont admises lorsque les prêtres écrivent au prince.

L'introduction par en haut d'un nouveau système de valeurs, l'articulation du pays avec d'autres aires de civilisation, le caractère forcé de l'instruction et la constitution de deux mondes culturels ont suscité depuis longtemps chez les spécialistes le parallèle avec l'euro-péanisation

valeurs. C'est ainsi que les dieux païens ont été à la fois identifiés aux démons — jouant un rôle négatif mais légitime dans la nouvelle religion — et associés aux saints chrétiens venus les remplacer dans leurs fonctions. En jeu majeur car ce mécanisme renouvelle les formes achaïques de culture, certes enrichies à chaque nouveau tournant de l'histoire, à travers un paradigme de pensée où paradoxalement la confrontation « ancien » - « nouveau » est centrale. Cette unité profonde des mentalités collectives, qui n'a rien en commun avec un quelconque déterminisme, a cependant été occultée, notamment dans l'histoire moderne et contemporaine de la Russie, par les changements économiques et politiques.

Le tsar et Dieu

Dès le début, l'Église russe fut sous obédience canonique du patriarche de Constantinople, et ses métropoles, en général et longtemps, furent grecs. Cette

tance au frère aîné, le culte des deux martyrs permettait d'associer l'idée de l'origine divine de tout pouvoir et d'assurer l'unité étatique en proposant un modèle des relations entre les princes, prévoyant que les cadets doivent se soumettre aux aînés et, à leur tour, être protégés par ceux-ci.

Il est probable que ce culte, très répandu, contribua à la sacralisation du monarque, bien perceptible dès le seizième siècle lorsque, après la libération du joug mongol, la centralisation de l'État russe se fit autour de Moscou. Auparavant, le prince pouvait certes être pensé comme le lieutenant de Dieu sur terre, en parallèle avec lui, comme c'était le cas dans les monarchies occidentales, mais ce même parallélisme soulignait la différence inéffaçable entre le « tsar céleste » et le « tsar terrestre ». Autrement dit, le pouvoir du prince et son droit à la justice lui avaient été délégués par Dieu, devant qui il demeurait responsable ; s'il violait les prescriptions divines, le monarque était condamné. Mais l'Église, en pesant de tout son poids pour renforcer l'autorité du grand prince de Moscou, contribua largement à ruiner cette idée.

L'apogée de ce phénomène coïncide avec le règne d'Ivan le Terrible, le premier tsar russe. Tout en affirmant sa différence avec Dieu, il développe par sa conduite l'idée qu'il est lui-même à l'origine du pouvoir. Ainsi, par exemple, il se retire du trône, intronise à sa place Siméon Bekbulatovitch, l'un des héritiers de la dynastie mongole vaincue, avant de reprendre le trône un an plus tard. Ces actes furent ressentis par les élites laïques et religieuses comme sacrilèges, car ils s'opposaient à l'idée de l'origine divine du pouvoir en général, et en particulier au choix de Dieu qui avait fait des Rurikides, auxquels Ivan appartenait, la dynastie régnante.

Le fol en Christ

Le tsar échappe à ces reproches en se servant des représentations religieuses collectives, notamment de l'image du fol en Christ, un ascète héroïque spécifique au christianisme oriental, personnage saint qui simule la folie et se voit attribuer une qualité essentielle : celle d'exprimer la volonté divine par des signes inversés. Ainsi, lorsqu'un fol en Christ jette des pierres contre une église, il ne commet pas un péché, au contraire, il disperse les démons venus tenter les fidèles mais qu'il est le seul à voir. Ivan le Terrible fait de l'inversion la norme de sa conduite politique et utilise avec ostentation les symboles des fols en Christ il signe même un écrit sous le pseudonyme de Urodivyij (fol en Christ). Ivan réussit : dès le seizième siècle, le folklore atteste qu'il est crédité de la faculté d'exprimer la volonté de Dieu par des signes inversés. Et, pendant la crise dynastique ouverte par le décès du fils d'Ivan, en 1598, Siméon est perçu comme portant la légitimité divine : parce qu'élu par Ivan, il l'était par Dieu. Dans les mentalités collectives, le tsar est isomorphe avec Dieu. Une image que les monarques absolus de l'Occident n'ont pas atteinte.

Parmi d'autres épisodes, on perçoit encore cette sacralisation du monarque à travers les procès de lèse-majesté au dix-septième et au dix-huitième siècle : toute parole évoquant le corps humain du tsar est interdite, et son auteur sévèrement puni.

En exigeant le droit d'exprimer la volonté de Dieu par des signes inversés, Ivan avait tenté d'échapper à tout contrôle social : dès lors qu'il serait le seul à pouvoir communiquer avec Dieu, le tsar ne pourrait pas être jugé par la raison humaine. Dans la mesure où les mentalités collectives lui ont accordé ce droit, tous les actes du monarque, fussent-ils contraires au droit, à la tradition et à la religion, devaient en fait être l'expression de Dieu. Dès lors, le pouvoir ne peut pas être pensé. La seule relation légitime entre les hommes et le tsar est la foi. Depuis sa naissance, le christianisme russe demeurait ainsi un instrument au service du prince.

CLAUDIO SERGIO INGERFLOM
Institut du monde soviétique
et de l'Europe centrale et orientale
CNRS

(1) Le lecteur français dispose depuis peu d'un ouvrage érudit et clair, de Vladimir Vodoff, *Naissance de la chrétienté russe*, Fayard, 1988.



menée par Pierre le Grand. Plus largement, les travaux de l'école de Tartu (B.A. Uspenskij et J.M. Lotman) ont montré qu'à certaines époques de l'histoire russe la régularité dans la récurrence de textes, de situations psychologiques collectives et d'événements semblables est telle qu'on ne peut pas la considérer comme un hasard dénué de fondements.

C'est là sans doute l'un des enjeux qui se profilent à travers les formes prises par la conversion russe. Celle-ci suivit de près l'institution, par le même Vladimir, d'un culte officiel et d'un panthéon païens qui consacraient la prééminence de Peroun, dieu de la foudre et du tonnerre. Au cours du baptême, le paganisme et le christianisme échangeaient de façon ostentatoire leurs lieux de culte respectifs. L'idole de Peroun fut traînée du haut de la colline jusqu'à la Basse-Ville, où se trouvait déjà l'église Saint-Élie (le prophète Élie, qui avait fait descendre le feu du ciel, était le double chrétien de Peroun), tandis qu'en haut on construisait l'église Saint-Basile, nom de baptême de Vladimir, à la place du temple païen. Des scènes semblables eurent lieu à Novgorod, l'autre grand centre de l'État. Plus généralement, selon le métropolitain Hilarion (onzième siècle), le prince avait ordonné de bâtir les églises là où s'élevaient des idoles. Au cours de cet échange entre le « haut » et le « bas », Vladimir, comme plus tard Pierre le Grand, non seulement adopte un nouveau système de valeurs : il inscrit également l'ancien dans le nouveau, et, en attribuant à celui-là un signe négatif, il renverse les

subordination ne concernait en rien l'État, qui demeure indépendant de Byzance. Quant à la hiérarchie de la nouvelle Église, sa situation matérielle était à la merci du prince, qui, dans une tradition à la fois byzantine et païenne russe, garde la suprématie sur le métropolitain. Dans les rapports entre les pouvoirs politique et religieux, la canonisation était destinée à jouer un rôle important, non pas par le nombre de saints, car, si on exclut ceux des « panthéons locaux », apparus dès le premier tiers du douzième siècle, mais ne dépassant pas le territoire d'une ville ou d'un monastère, ils ne furent que trois à l'échelle de l'État au cours des onzième-douzième siècles — Théodose, fondateur du célèbre monastère des Grottes, et les princes Boris et Gleb, — mais par la fonction du culte rendu précisément à ces deux derniers.

À la mort de Vladimir (1015), son fils Sviatopolsk s'empara du pouvoir, et les récits lui attribuent l'assassinat de deux de ses frères, les jeunes Boris et Gleb, qui, du moins le premier, auraient pu l'affronter. Un autre frère, Iaroslav, chasse à son tour Sviatopolsk en 1019, date à partir de laquelle commence le culte de Boris et Gleb (canonisés probablement en 1072). Pourquoi innove-t-on en vénérant les victimes alors que les meurtres de frères dans la famille princière étaient déjà pratiqués auparavant (Vladimir lui-même avait fait disparaître le sien, qui avait déjà tué un troisième frère) ? En fait, avant même de devenir un culte ecclésiastique, il fut dynastique : en célébrant la non-résis-

Avec Le Monde sur Minitel

POLYTECHNIQUE

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

OU TROUVER UN
LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

LÉGISLATIVES :
Tous les résultats en direct

AVEC Le Monde
Dimanche, dès 20 heures
le détail des résultats par circonscription.

ELECTIONS
36-15 LM

UR
Perestroika et

M. Reagan :

55

Politique

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Rocard : « La mission a réussi à renouer les fils du dialogue »

M. Michel Rocard a affirmé, le vendredi 3 juin, au Mans, qu'il était « essentiel que le rétablissement de la paix civile en Nouvelle-Calédonie cesse d'être un enjeu de politique partisane en métropole ».

Le premier ministre a ajouté, à propos des suites judiciaires données à l'assaut d'Ouvéa, en faisant allusion aux critiques formulées à ce sujet par MM. Michel Debré et Pierre Messmer : « Certains ont cru pouvoir interpréter cette décision comme une mise en cause de l'armée et de la gendarmerie, après une mission difficile et couronnée de succès, et alors même qu'ils exécutaient les ordres du pouvoir politique. Mais il résulte des enquêtes qui ont été effectuées que des actes contraires au devoir militaire, comme à l'honneur, auraient été commis. Et dans notre Etat de droit, seule la justice peut dire si c'est vrai ou si c'est faux et où se situent les responsabilités. »

« J'ai trop le souci de l'indépendance nationale et de la sécurité de la France pour mettre en cause l'armée et la gendarmerie, a indiqué M. Rocard, mais j'ai aussi trop le respect de nos armes pour les identifier, dans leur ensemble, à des comportements individuels répréhensibles. Pour le reste, je n'en parlerai pas d'ici aux élections législatives pour que la situation sur le territoire ne fasse pas l'objet d'une exploitation politique. »

Les répliques à MM. Debré et Messmer

Apparaissant à Saint-Etienne, le chef du gouvernement avait estimé que la mission accomplie et envoyée sur le territoire sous la conduite de M. Christian Blanc avait « réussi à renouer les fils du dialogue ». « Chaque jour qui passe et qui confirme que l'on se parle à nouveau entre combattants est un jour de progrès, avait affirmé le premier ministre. On s'insulte moins par voie de presse. » M. Rocard avait précisé

Les suites judiciaires de l'assaut d'Ouvéa

« Le tribunal de Nouméa veut enterrer le dossier » estiment les défenseurs des familles des victimes canaques

M. Gustave Tehio, l'avocat représentant à Nouméa les familles des dix-neuf Mélanésiens tués lors de l'assaut mené le 5 mai pour libérer vingt-quatre otages d'Ouvéa, a vivement dénoncé, le vendredi 3 juin, le fait qu'il n'y ait toujours pas eu d'autopsie, notamment à la suite de l'ouverture d'une information judiciaire contre X...

« Ce retard est choquant et anormal, a-t-il déclaré à l'AFP. On urine du pied au tribunal de Nouméa et on veut enterrer le dossier. Ils n'ont pas envie d'aller plus loin, mais comme la chancellerie l'a demandé, ils sont obligés de continuer. »

« Selon M. Tehio, l'autopsie n'aura pas lieu au plus tôt avant le mercredi 8 juin. L'avocat, défenseur de nombreux indépendantistes incarcérés, a affirmé qu'il s'était rendu vendredi au palais de justice de Nouméa, afin de demander quand il devait se « tenir prêt pour assister à l'autopsie en compagnie du médecin des familles ». Rien n'est prévu pour les quatre prochains jours, lui a-t-on répondu en substance.

M. Tehio a, d'autre part, regretté qu'il n'y ait pas eu « dès le début » d'autopsie des dix-neuf victimes canaques. « Ça n'a pas été fait, contrairement aux coutumes locales », a-t-il souligné. « Pour les dix de Hienghène (les indépendantistes cana-

ques, dont deux frères de M. Tjibaco, tués dans une embuscade en décembre 1984), on a fait l'autopsie en six heures », a-t-il rappelé, refusant ainsi certaines affirmations de source judiciaire à Nouméa, selon lesquelles l'autopsie des dix-neuf Mélanésiens tués à Ouvéa n'aurait pu être réalisée en raison de contingences matérielles et pour des questions d'hygiène. Ces sources faisaient notamment état de l'absence de morgue à Ouvéa, de l'insuffisance de la morgue de Nouméa et du nombre d'heures trop important qu'aurait nécessité l'autopsie de dix-neuf corps.

« Les autopsies auraient pu être réalisées en une douzaine d'heures, avant le début de la décomposition des corps », a estimé l'avocat qui a également démenti les informations faisant état de la réalisation à Ouvéa, au lendemain de l'assaut, d'« expertises médico-légales très approfondies ». « Les deux experts venus sur place n'ont fait que de simples constatations médicales », a-t-il dit.

M. Tehio a enfin annoncé qu'il avait fait appel, vendredi, d'une ordonnance d'irrecevabilité rendue à Nouméa, sur la base de l'article 698-2 du code pénal, à la suite de la plainte qu'il avait déposée, avec constitution des parties civiles, au nom des familles des dix-neuf tués.

« Les rapports d'autopsie - dont nous publions ici les principales conclusions - et les certificats de décès des quatre gendarmes victimes de l'attaque, le 22 avril dernier, de la brigade de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, établissent sans équivoque qu'aucun de ces quatre hommes n'a été victime de blessures mortelles par arme blanche. Ce scénario avait pourtant été évoqué depuis plus d'un mois par plusieurs responsables du RPR. Il était aussi présenté

comme un fait acquis dans les milieux anti-indépendantistes.

D'autre part, M. Gustave Tehio, l'un des avocats des familles des dix-neuf indépendantistes morts pendant ou après l'opération « Victor », a vivement protesté, le vendredi 3 juin, à Nouméa, contre les lenteurs de l'instruction qui a été confiée à M^{me} Joëlle Rondreux. Le magistrat instruc-

teur de Nouméa n'a toujours pas désigné les experts métropolitains qui devront pratiquer l'autopsie des corps de trois des indépendantistes mélanésiens. Plus d'un mois après le drame, ces autopsies seront particulièrement difficiles à réaliser. Leur résultat pourrait toutefois permettre d'apporter de précieuses données sur les conditions dans lesquelles certains des indépendantistes ont trouvé la mort.

Il semble notamment que les docteurs Varan et Deconinck aient fait une série d'observations concernant les orifices d'entrée et de sortie des plaies par balle sur les dix-neuf cadavres. Ces médecins auraient également tenté de « sonder » les trajets de projectiles, un geste vivement critiqué par la plupart des spécialistes de médecine légale qui voient là une pratique de nature à rendre beaucoup plus difficile l'étude ultérieure du trajet des projectiles.

Le rapport des deux médecins du Centre hospitalier territorial de Nouméa aurait été, dit-on, versé au dossier ouvert il y a quelques jours par M^{me} Rondreux.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

On indiquait, vendredi à Paris, que divers contacts officieux avaient été pris entre le juge d'instruction de Nouméa et certains experts médicaux légistes nationaux, mais rien ne permet de dire si les autopsies des cadavres des trois indépendantistes auront lieu dans les prochains jours, la médecine risquant une fois de plus de ne pas être en mesure de répondre aux questions soulevées par la justice.

JEAN-YVES NAU.

Les quatre gendarmes tués à Fayaoué n'ont pas été « massacrés » à l'arme blanche

établissent les rapports d'autopsie

comme un fait acquis dans les milieux anti-indépendantistes.

D'autre part, M. Gustave Tehio, l'un des avocats des familles des dix-neuf indépendantistes morts pendant ou après l'opération « Victor », a vivement protesté, le vendredi 3 juin, à Nouméa, contre les lenteurs de l'instruction qui a été confiée à M^{me} Joëlle Rondreux. Le magistrat instruc-

teur de Nouméa n'a toujours pas désigné les experts métropolitains qui devront pratiquer l'autopsie des corps de trois des indépendantistes mélanésiens. Plus d'un mois après le drame, ces autopsies seront particulièrement difficiles à réaliser. Leur résultat pourrait toutefois permettre d'apporter de précieuses données sur les conditions dans lesquelles certains des indépendantistes ont trouvé la mort.

Il semble notamment que les docteurs Varan et Deconinck aient fait une série d'observations concernant les orifices d'entrée et de sortie des plaies par balle sur les dix-neuf cadavres. Ces médecins auraient également tenté de « sonder » les trajets de projectiles, un geste vivement critiqué par la plupart des spécialistes de médecine légale qui voient là une pratique de nature à rendre beaucoup plus difficile l'étude ultérieure du trajet des projectiles.

Le rapport des deux médecins du Centre hospitalier territorial de Nouméa aurait été, dit-on, versé au dossier ouvert il y a quelques jours par M^{me} Rondreux.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

On indiquait, vendredi à Paris, que divers contacts officieux avaient été pris entre le juge d'instruction de Nouméa et certains experts médicaux légistes nationaux, mais rien ne permet de dire si les autopsies des cadavres des trois indépendantistes auront lieu dans les prochains jours, la médecine risquant une fois de plus de ne pas être en mesure de répondre aux questions soulevées par la justice.

JEAN-YVES NAU.

calédonien, organe de l'Union calédonienne, publiée dans son dernier numéro les photos des certificats de décès de trois des victimes de Fayaoué.

D'autre part une question se pose concernant les autopsies d'Alphonse Dianou, Wenceslas Lavello et Walma Amossa. Compte tenu des données classiques de la médecine légale et des caractéristiques climatiques de l'île d'Ouvéa, où sont inhumés ces cadavres, il apparaît évident, pour plusieurs médecins légistes experts nationaux, que l'autopsie demandée sera très délicate, tout au moins pour ce qui concerne les « parties molles » des cadavres qui, selon toute vraisemblance, sont déjà en état de décomposition.

Des constatations médico-légales ont toutefois déjà été effectuées, le vendredi 6 mai, sur l'île d'Ouvéa par les docteurs Varan et Deconinck sur les dix-neuf cadavres. « Il n'était pas alors possible, pour diverses raisons matérielles, de faire pratiquer ce jour-là dix-neuf autopsies, indiquent-ils à Nouméa de source judiciaire. Ces autopsies n'étaient possibles ni sur l'île d'Ouvéa ni à Nouméa, où la morgue municipale n'avait pas la capacité d'accepter et de conserver dix-neuf cadavres. C'est pourquoi il a été décidé d'avoir recours aux deux médecins du Centre hospitalier territorial afin de pratiquer des expertises médico-légales externes, mais appro-

fondées. »

JEAN-YVES NAU.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

On indiquait, vendredi à Paris, que divers contacts officieux avaient été pris entre le juge d'instruction de Nouméa et certains experts médicaux légistes nationaux, mais rien ne permet de dire si les autopsies des cadavres des trois indépendantistes auront lieu dans les prochains jours, la médecine risquant une fois de plus de ne pas être en mesure de répondre aux questions soulevées par la justice.

JEAN-YVES NAU.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

On indiquait, vendredi à Paris, que divers contacts officieux avaient été pris entre le juge d'instruction de Nouméa et certains experts médicaux légistes nationaux, mais rien ne permet de dire si les autopsies des cadavres des trois indépendantistes auront lieu dans les prochains jours, la médecine risquant une fois de plus de ne pas être en mesure de répondre aux questions soulevées par la justice.

JEAN-YVES NAU.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?


Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui les seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

« Sonder » les trajets des projectiles

Ainsi, il y a quelques jours, M. Didier Juha, député sortant RPR de Seine-et-Marne, déclarait : « Personne ne parle des deux gendarmes qui ont eu un bras et une jambe coupés à coups de hache, qui n'ont bénéficié d'aucun garrot et qui sont morts. »

Enfin, M. Jean Bothorel écrivait dans le Figaro daté du 1^{er} juin. « L'affaire d'Ouvéa a un point de départ que l'on fait d'oublier : le 22 avril, quatre gendarmes étaient massacrés et décapités à coups de machette. »

Fallait-il en rajouter dans l'horreur de cette tuerie injustifiable ? De telles déclarations ont provoqué des réactions dans les milieux indépendantistes néo-calédoniens : l'Avenir



L'élection présidentielle

le nouveau contrat de François Mitterrand

Le Monde

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

- La campagne : les candidats, les programmes.
- Les résultats complets : par département, ville et grande commune pour chaque tour avec les commentaires des correspondants du Monde.
- Les analyses : avec le concours du CNRS - les enjeux de l'élection présidentielle, les priorités comparées des candidats et des médias, les thèmes de la campagne et l'attente des citoyens, les enseignements des sondages à la sortie des urnes (l'électorat de chaque candidat, le vote des femmes, des jeunes, des catholiques, etc.).

Un numéro hors série, 146 p. - 33 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BON DE COMMANDE : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____

LOCALITÉ : _____ PAYS : _____

Nombre d'exemplaires : _____ X 38 F (frais de transport inclus, France métropole)

Nombre d'exemplaires : _____ X 40 F (frais de transport inclus, étranger)

TOTAL : _____ F

Commande et règlement à renvoyer à **Le Monde** Service de la vente au numéro 7, rue des Italiens, 75009 Paris (FRANCE)

LÉGISLATIVES : Tous les résultats en direct

AVEC Le Monde Dimanche, dès 20 heures le détail des résultats par circonscription.

ELECTIONS

36-15 LM

Politique

M. Mitterrand lundi à Caen

La paix dans un musée

M. François Mitterrand, président de la République, devait inaugurer, le lundi 6 juin, le musée mémorial pour la paix à Caen (Calvados). Il sera entouré de chefs et de représentants de gouvernement, et de dizaines d'enfants, venus des treize pays qui ont combattu le 6 juin 1944 sur les plages du débarquement.

CAEN

de notre correspondante

La paix à désormais son musée mémorial. À Caen. Là même où les Allemands, en juin 1944, avaient installé leur poste de commandement pour opposer à l'avance anglo-canadienne. En Normandie. Là même où une bataille meurtrière a libéré la France de l'occupant nazi.

Ce musée mémorial, c'est l'aveu d'une passion entre un homme et sa région. « Les hommes et les femmes de ma génération, celle de la guerre, savent quel tribu de souffrances et de sacrifices il a fallu consentir pour que notre pays retrouve la paix, explique M. Jean-Marie Girault, sénateur R.I. maire de Caen, promoteur du projet. Ils savent pourquoi ils sont libérés. Ils ne peuvent l'oublier ni le laisser oublier. »

Dès 1981, date de la création de l'association des Amis de la bataille de Normandie, un groupe de pilotes du projet est organisé autour, notamment, de MM. Raymond Triboulet, ancien ministre gaulliste et président du Comité du débarquement, et Franck Cardeau, maire adjoint. Des crédits sont inscrits au budget de la ville de Caen en 1983. L'investissement global, qui a suscité bien des polémiques ministérielles, est, aujourd'hui, de 125 millions de francs, financé à 50% par des subventions.

Un concept de départ était celui d'un musée de la guerre, un musée

de la bataille de Normandie. Très vite, pourtant, s'impose l'idée d'un musée de la paix, dont la première pierre est posée en septembre 1986. À l'étranger sont nés des comités de soutien chargés de recueillir des fonds et de rassembler des documents pour enrichir les collections du mémorial et celles de son centre de recherche et de documentation.

Car le musée mémorial pour la paix se veut un musée différent, un lieu de culture vivante et de rencontre avec l'histoire contemporaine, une occasion de réflexion sur le temps présent. Cette architecture caennaise, M. Jacques Millet a conçu l'édifice comme une immense pierre de Caen brossée en son milieu. Associé au scénographe Yves Devraine, il a construit dix espaces distincts qui sont autant de moments forts dans la marche inexorable vers la guerre. Parce que les concepteurs du projet ont voulu, grâce à des techniques muséographiques modernes, faire appel à la mémoire collective pour « mieux appréhender la paix ». Avec MM. Denis Maréchal, conseiller historique, et François Bédarida, de l'Institut d'histoire du temps présent, on assiste ainsi à la feuille de la paix en 1939, on revit dans la France des années noires, on applaudit la défaite du nazisme.

Mémoire vive du mémorial, le centre de recherche et de documentation propose des milliers de documents, souvent inédits, et fournit une bibliographie informatisée en plusieurs langues. Sa banque de données lui permet de rester en contact permanent avec les grands musées du monde. Et puis, il y a la sentinelle du musée mémorial. Un télex sur lequel s'inscrivent tous les messages de paix transmis à Caen. Puisque la paix a maintenant son musée.

PASCALLE MONNIER.

* Mémorial de la bataille de Normandie, un musée pour la paix, avenue Montgomery, esplanade Eisenhower, 14090 Caen, tél. : 31-06-06-44.

< 89, Avant-première >

M. Lang a testé le « baiser électrique »

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a inauguré, le vendredi 3 juin, l'exposition « 89, Avant-première » à la Grande Halle de la Villette, en compagnie de M. Jean Tibéri, adjoint au maire de Paris, et de M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire.

Coup d'envoi du Bicentenaire, « 89, Avant-première » est la première manifestation officielle de la commémoration. Du 3 au 12 juin 1988, sur 10 000 mètres carrés, la plupart des projets - des plus simples aux plus originaux - seront ainsi présentés, accompagnés de colloques, spectacles et films sur la Révolution de 1789.

Le ministre de la culture a parcouru pendant plus de deux heures les allées et les stands d'exposition, allant à son gré ou se laissant entraîner par les expositants. Sur fond de bonnets phrygiens, de drappeaux tricolores et de sans-culottes, M. Lang s'est arrêté à plus de cinquante stands, allant de celui des « Savants et la Révolution » à l'Institut des jeunes sourds, en s'intéressant en particulier à tous les projets artistiques (affiches, sculptures, fresques...). Les saxophones d'Urban Sax, dont les membres étaient vêtus de combinaisons d'une ère nucléaire future, apportent une touche surréaliste et moderniste à cette exposition.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

CETTE chronique ayant fait écho à la première livraison d'un ensemble d'études publiées par la revue Actes de la recherche en sciences sociales, sur le thème « Penser la politique », elle ne saurait laisser ses lecteurs sur leur faim. D'autant plus que le thème est d'actualité et que, pensée par nos sociologues, la politique révèle, à nos yeux, des modes de fonctionnement les plus cachés.

Le numéro de juin d'Actes de la recherche en sciences sociales propose donc une seconde série d'études qui s'ouvre sur l'analyse d'une correspondance politique due à René Lenoir. Que des candidats à une élection nationale, représentatifs des diverses familles politiques, soient sollicités par une association agissant comme un groupe de pression de répondre publiquement à un certain nombre de questions, c'est une pratique courante. On pourrait s'intéresser au contenu de cette correspondance et comparer, de ce point de vue, les réponses fournies. Un tel examen ne reproduirait, sur le sujet considéré, en l'espèce la neutralité et la dépopulation, que des positions connues d'avance.

Une exposition à Marseille

La fin du Vieux Port

Ajout que la candidature de M. Jean-Marie Le Pen aux élections législatives dans la 8^e circonscription des Bouches-du-Rhône met à la fois Marseille et l'extrême droite sous les feux de l'actualité, une exposition qui se tient jusqu'à la fin du mois de juin dans la cité phocéenne (1) rappelle un épisode relativement méconnu, mais particulièrement triste de l'occupation nazie et de la collaboration française à Marseille : le 24 janvier 1943, les autorités allemandes bouclèrent un quartier entier du vieux Marseille, autour de la mairie. Avec la collaboration française, elles procédèrent à l'évacuation des quelque vingt-cinq mille habitants, dont une partie furent déportés. L'arme du génie allemand procéda alors, pendant dix-sept jours, au dynamitage systématique du quartier : 1494 immeubles détruits, 14 hectares de ruines en plein cœur de Marseille.

Les raisons exactes qui poussèrent Hitler à décider cette opération ne sont pas connues avec certitude, au-delà du fait que ce dédale de vieilles rues, difficile à contrôler, représentait un danger potentiel pour les nazis. Mais les plans de la destruction du quartier coïncident avec d'anciens projets municipaux de reconstruction du quartier. C'est pourquoi de nombreux évacués pensèrent que cette opération servait les intérêts de spéculateurs français et représentait une gigantesque opération immobilière. C'est notamment l'avis de M^{me} Anne Sportiello, conservatrice du musée du vieux Marseille, où s'est tenue l'exposition, elle-même fille d'évacués et spécialiste de cet épisode tragique.

J.-L. A.

(1) « La fin du Vieux Port », Musée du vieux Marseille, Maison dissimulée, rue de la Prison, 13002 Marseille.

Communication

Jacqueline Joubert quitte l'unité jeunesse d'Antenne 2

Un communiqué d'Antenne 2 publié le vendredi 3 juin annonce le remplacement de Jacqueline Joubert par Christophe Izard à la tête du département jeunesse d'Antenne 2. Il précise que la chaîne « a décidé de consacrer un effort prioritaire aux émissions destinées au public des enfants et des adolescents, et elle a confié à Jacqueline Joubert une mission de conseil, d'études et de production dans le domaine des fictions et des dessins animés pour les jeunes ».

Jacqueline Joubert dirigeait depuis 1972 les émissions jeunesse de l'ORTF, une mission qu'elle avait conservée jusqu'en 1978, pour les trois chaînes malgré l'éclatement de l'Office. À la tête du département d'Antenne 2, elle découvre et impose Dorothée comme animatrice vedette. Son émission « Récré A 2 » parvient à battre TF1 dans la lutte d'audience que se livrent l'après-midi les deux chaînes. Ensuite, Jacqueline Joubert est, à partir de 1983, la plus fidèle partenaire du plan Images lancé par le ministre de la culture, M. Jack Lang, pour favoriser la production de dessins animés français. Elle coproduit les premières grandes séries d'animation comme « Les mondes engloutis » ou « Clémentine ».

Dans l'est de la France NRJ conteste l'extension du réseau de M6

NRJ vient de déposer un recours gracieux devant la CNCL contre l'extension du réseau de M6 dans l'est de la France. La radio privée estime en effet contraire aux dispositions anticoncentration dans les médias la coexistence dans cette région de M6 et de RTL-Télévision, deux chaînes dont la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) est respectivement actionnaire à 25% et à 100%. La loi du 30 septembre 1986 dispose en effet que « personne titulaire d'une autorisation pour l'exploitation d'un service de télévision par voie hertzienne terrestre dans une zone déterminée ne peut devenir titulaire d'une nouvelle autorisation relative à un service de même nature diffusé en tout ou partie dans la même zone ».

Le recours de NRJ vise particulièrement les appels à candidature lancés par la CNCL pour l'extension de M6 à Charleville-Mézières et à Sedan. Mais, ajoute la radio dans un communiqué, « il est de même dans d'autres villes de Lorraine (Nancy, Metz, etc.) et dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle, ainsi que du Bas-Rhin, des Vosges, de la Marne et des Ardennes, où la situation actuelle (cumul de M6 et de RTL-Télévision) est contraire à la loi ». Enfin, NRJ souligne le sort défavorable réservé par la CNCL à l'ensemble de ses demandes. La can-

didature de TV6 et le projet de chaîne musicale TMF auxquels elle participait, n'ont pas été autorisés; sa filiale Gilda s'est vu refuser les fréquences qu'elle réclamait dans le Nord-Pas-de-Calais. La CLT, poursuit NRJ, a bénéficié au contraire de l'autorisation pour RTL d'émettre en FM, de l'attribution de M6 et de facilités pour le développement de son second réseau de stations, Radio Classique.

A M6, l'on récuze en bloc ces accusations. « Pour fonder sa requête, indique-t-on, NRJ s'appuie sur l'article 41-3 de la loi du 30 septembre 1986, qui assimile dans certains cas un service étranger — RTL-Télévision est une concession du grand-duché — à un service français. Or l'article en question, comme l'ont écrit les juristes de la CNCL elle-même, ne s'applique qu'aux télévisions par satellite et aux radios. Pas aux chaînes hertziennes. Ensuite, il est inexécutoire d'affirmer que la CLT contrôle M6. Il n'y a pas chez nous, comme à l'étranger, de services étrangers, TF1 ou à la 5 par exemple, dans d'autres villes de Lorraine, d'actionnaire dominant. Nos deux partenaires principaux, la CLT et la Lyonnaise des eaux, sont sur un pied d'égalité. » Enfin, conclut M6, il est tout de même cocasse de voir NRJ, qui a bâti sa réussite sur des pratiques illégales, s'ériger aujourd'hui en policier des ondes.

P.-A. G.

Concentration dans la presse grecque

Le rachat du quotidien « Vradyni » par M. Koskotas inquiète l'opposition

ATHÈNES

de notre correspondant

Le groupe de presse de M. Georges Koskotas, le « Hersant grec », s'agrandit encore. Cette fois, c'est le quotidien Vradyni (« Journal du soir ») qui passe sous sa coupe. Il en est de même de drachmes, soit environ 45 millions de francs. Vradyni est un journal vieux de soixante-cinq ans et qui s'est toujours situé à droite. Pendant la dictature militaire (1967-1974), il était considéré comme le porte-parole de la droite proche de Constantin Caramanlis qui résidait alors à Paris. Ses prises de position lui ont valu quelques déboires avec le régime qui est allé jusqu'à ordonner sa fermeture en 1973.

C'est surtout à droite que l'on s'inquiète le plus. Un quotidien proche du président de la Nouvelle Démocratie, principale formation de l'opposition conservatrice, a directement accusé M. Koskotas de vouloir changer l'orientation politique de Vradyni et de mettre ses pages au service du PASOK gouvernemental et de son chef M. Andreas Papandréou pendant la campagne des élections législatives à venir. Selon le commentateur, les deux autres journaux du groupe, chacun à sa manière, justifient cette prévision. Et il est vrai que Kathimerini, acheté récemment et jadis situé dans la mouvance de la droite classique, fait depuis peu montre d'une neutralité bienveillante envers le gouvernement, surtout en matière de politique économique. Quant à 24 Heures, vieux de quelques mois à peine, son objectivité affirmée avec force et son modernisme relativement apolitique ne l'empêchent pas de critiquer pratiquement tout le monde sauf le premier ministre et son fils, candidat à la succession et, dit-on, futur ministre après le prochain remaniement.

Tout cela permet-il d'avancer le soupçon que les capitaux de M. Koskotas auraient comme source les « milliards de PASOK », comme le fait mercredi un journal du soir? Bien que cette « source » reste problématique, rien ne permet de confirmer de telles accusations. Elles sont plutôt indicatives du climat dans lequel se dérouleront les prochaines élections. Quant à M. Koskotas, il est en train de négocier un football grec pour son équipe et pour la somme de 1,2 milliard de drachmes, soit nettement plus que le prix de Vradyni...
THÉODORE MARENGOS.

EN BREF

- Suspension de Oufé FM. — Oufé FM, la radio parisienne rock et culturelle, a fait l'objet, le 1^{er} juin, d'une mesure de suspension d'autorisation. La CNCL lui reproche d'émettre avec une puissance trop élevée, largement supérieure à celle prévue par son autorisation et limitée à 4 kW. Sommé de réduire cette puissance, Oufé FM avait longtemps refusé d'obtempérer, se référant à l'annonce publique faite le 24 juillet par la CNCL, et lui attribuant 40 kW. Annonce non confirmée par la décision d'autorisation perue plus tard au Journal officiel, qui fait d'eux seuls inopérants l'objet d'un recours au Conseil d'Etat.
- Le cabinet de M^{me} Tascas. — Dirigé par M. Roger Lesgards, le cabinet de M^{me} Catherine Tascas, ministre déléguée auprès du ministre de la culture et de la communication, chargée de la communication, se compose ainsi : M. Alain Mauroy (chef de cabinet); M. Michel Berthod (chargé de mission auprès du ministre); M. Bertrand Desros, ancien chef de service juridique de la CNCL (conseiller technique); M^{me} Nadine Hallet (chef de secrétariat particulier) et M^{me} Claude Barrat (attachée de presse).

AU SOMMAIRE DE JUIN
Le Monde DES PHILATELISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Poissons arges ● Poissons
● Thématique papillons.
● Tennis.
● La date du Zoumeroff.
● Les Jeux olympiques de Séoul.
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

STAGES INTENSIFS PREPA LANGUES
Angleterre/Allemagne
Été : 60 h de cours + 12 h de travaux dirigés.
En famille ou en collège
Documentation sur demande
VOYAGE FORMATION
35, boulevard des Capucines
75002 PARIS. T. 42 61 53 35
Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
chaque mercredi (éditions datées jeudi)
Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

JUSTICE

Le rejet du pourvoi en cassation de Klaus Barbie

La suite logique d'une succession de décisions pour la répression des crimes contre l'humanité

En rejetant, le vendredi 3 juin, le pourvoi formé par Klaus Barbie contre l'arrêt de la cour d'appel de Rhône...

qu'on ne peut juger un homme deux fois pour des faits semblables, autrement qualifiés. Elle déclare que le principe de l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité, inscrit dans la charte du tribunal militaire international de Nuremberg...

d'illégalité, ce qui commandait la libération immédiate de Barbie. Ce fut une occasion pour les magistrats de la chambre criminelle de rappeler que, avant même la fin de la deuxième guerre mondiale...

plète et satisfaisante ? Tout le monde se retrouve - et les magistrats en tête - pour ne pas afficher une telle prétention. Il suffit de se souvenir de la façon dont fut accueilli, par la communauté juive particulièrement, le fameux arrêt de la Cour de cassation, né lui aussi de l'affaire Barbie et qui, le 20 décembre 1985, étendit la notion de crime contre l'humanité...

Le problème des rapports avec les polices municipales Une évolution sensible de la FASP vers un partage des compétences

La concurrence et les mauvaises relations qu'entretient la police nationale avec les polices municipales ne seront-elles bientôt plus qu'un souvenir ? Ce n'est sans doute pas demain que ce problème, aigu, sera réglé. Mais quelques signes d'une possible évolution apparaissent.

ter - tout débordement polémique extrême. Le message envoyé par M. Deleplace aux congressistes de Strasbourg constitue la poursuite de cette politique d'apaisement.

Deux ans après une série de viols et un meurtre La voix de l'auteur présumé diffusée sur les radios strasbourgeoises

Un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Strasbourg, M. François Le Henaff, a décidé de faire diffuser auprès du public l'enregistrement d'une conversation étonnante : l'appel de l'agresseur présumé d'une jeune fille aux parents de sa victime.

semblables avaient été attribuées à ce personnage que les enquêteurs décrivaient comme un homme « médiocrité et intelligent ».

La diffusion de la bande enregistrée a été décidée, après maintes hésitations, par le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Le Henaff, deux ans et demi après l'enregistrement. Cette démarche, courante en RFA, est encore très exceptionnelle en France (1). Les enquêteurs affirment recevoir un appel toutes les quatre minutes environ, et certains des correspondants avancent déjà des noms.

A Vesoul Le marabout désenvoûtait surtout les magnétoscopes. Le marabout de Vesoul avait sa propre hiérarchie des valeurs et des services rendus. Un désenvoûtement, comme de son art, coûtait 10 000 F à l'envoûté.

Après les grèves de décembre 1983 Des syndicats CFDT sont condamnés à verser 200 000 F à Peugeot-Talbot

L'union départementale CFDT des Yvelines, l'union locale de Poissy et M. Daniel Richter, secrétaire général du syndicat de Renault-Films et du syndicat des métaux des Yvelines viennent d'être condamnés par la cour d'appel de Versailles à verser 200 000 F...

La direction de Talbot avait déposé plainte pour entrave à la liberté du travail contre l'union départementale et l'union locale CFDT, ainsi que contre sept délégués de l'usine, deux responsables du syndicat de Renault-Films...

REPÈRES Ariane-4 Nouveau report du lancement

Le tir du premier exemplaire de la fusée Ariane-4, initialement fixé au 8 juin, a été une nouvelle fois retardé à la suite d'une défaillance constatée sur le calculateur de bord.

Paris 950 nouvelles places de parking.

Deux parcs de stationnement supplémentaires ont été inaugurés, le mardi 31 mai à Paris, offrant au total 950 places supplémentaires.

SIDA La barre des 100 000 est franchie

Le nombre des cas de SIDA dans le monde aurait atteint, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la barre des 100 000 et plus de la moitié des malades (51 580) seraient américains.

Epidémie Les phoques victimes de leur nombre

La mystérieuse épidémie qui, depuis le mois d'avril, a tué des centaines de phoques en mer du Nord, le long des côtes allemandes et danoises, ne serait pas due à la pollution, mais à une surpopulation.

LÉGISLATIVES : Tous les résultats en direct AVEC Le Monde Dimanche, dès 20 heures le détail des résultats par circonscription. ELECTIONS 36-15 LM

RELIGIONS A Paris Le nouveau catéchisme pour les enfants du primaire SIGMA

Société

RELIGIONS

A Paris

Un nouveau catéchisme pour les enfants du primaire

Si tu savais le don de Dieu : un nouveau catéchisme portant ce titre et destiné aux enfants de sept-neuf ans (CE 1 et CE 2) est né à Paris, à l'initiative du Père Jacques Perrier, directeur des services de la cathédrale dans le diocèse de la capitale. Il existe au moins une trentaine de "parcours catéchétiques" à la disposition des évêques de France, mais par la nouvelle pédagogie mise en œuvre dans ce nouveau manuel parisien, celui-ci a des chances d'être diffusé à venir de faire autorité (1).

C'est le catéchisme de la "nouvelle génération" disent ses auteurs, prêtres, religieuses et mères de famille. Les parents des enfants qui suivent aujourd'hui un enseignement religieux dans l'Église catholique (environ 35 % des enfants scolarisés à Paris dans le primaire) n'ont plus beaucoup de points de repère par rapport aux textes fondamentaux du christianisme.

Le nouveau catéchisme marque une liaison très forte entre l'accès aux textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'initiation aux sacrements et la découverte de la prière. Un premier livre a été rédigé pour les enfants de sept-huit ans (CP-CE 1), alors que le cycle normal du catéchisme ne débute qu'en CE 2 afin, disent les auteurs, de répondre à la demande de parents, de grands-parents ou de maîtres de l'enseignement catholique qui ne disposent pas d'instruments d'œuvre de la foi adaptés à cet âge.

Mais la principale innovation est dans la rédaction d'un *livre d'accompagnement* destiné aux parents qui est à la fois une sorte de guide pratique et de catéchèse d'adulte. « Il faut changer de pédagogie puisque le monde change », explique le Père Perrier. Présentant ces ouvrages à la presse, le cardinal Lustiger a, quant à lui, déclaré que « la catéchèse est aujourd'hui pour l'Église catholique la priorité des priorités ».

(1) Si tu savais le don de Dieu. Quatre volumes publiés aux éditions de l'Éclaireur, 50 F le livre pour enfants, et 60 F celui pour adultes.

La mort d'un ancien prêtre-ouvrier. — Bernard Enjelbert, mort d'un cancer le 30 mai 1988, a été inhumé, le vendredi 3 juin, près de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). Prêtre à Sarcelles de 1986 à 1973, il avait été employé comme menuisier-ébéniste au SERNAM, dans des établissements biomécaniques et de sécurité sociale, avant de demander sa réduction à l'état laïc. Militant CFDT, il avait été l'un des pionniers du mouvement « Échanges et Dialogue », regroupant prêtres et anciens prêtres progressistes.

PRÉCISION. — A propos de l'article que nous avons consacré à ses travaux sur les hautes dilutions (le Monde daté 23-30 mai), le docteur Jacques Benveniste nous demande de préciser que, d'une part, il n'est plus membre du conseil scientifique de l'INSERM depuis un an, et d'autre part, que ses travaux ont été confirmés en Israël, et l'Institut d'immunologie clinique de l'hôpital Kaplan-de-Rehovot et la faculté d'agriculture de l'université hébraïque de Jérusalem, et non pas, comme indiqué, à l'Institut Weizmann. Cependant, des chercheurs de l'Institut Weizmann ont participé à ces études.

CATASTROPHES

L'explosion dans la mine de Borken

Six mineurs emmurés pendant soixante-cinq heures sont retrouvés sains et saufs

Le miracle s'est produit à Borken. Alors que tout espoir était perdu de retrouver vivants certains des cinquante-sept mineurs ensevelis mercredi dernier par l'explosion survenue dans la mine, six d'entre eux ont été découverts vivants, le samedi 4 juin à l'aube, par les sauveteurs et remontés à la surface sains et saufs.

Il était 2 heures dans la nuit de vendredi à samedi. Cela faisait plus de soixante-cinq heures que les sauveteurs s'acharnaient à parvenir, jusqu'aux derniers disparus de la catastrophe. Jusqu'à présent, trente-six victimes avaient été localisées et les corps de trente d'entre elles remontés à la surface. La plupart avaient péri par asphyxie dans les galeries saturées de gaz. Pour progresser vers le fond, les équipes de secours devaient se frayer un chemin en forant des puits d'air avec une excavatrice géante. Officiellement, tous les mineurs encore disparus étaient déjà considérés comme perdus.

Soudain, les sauveteurs déboulèrent à l'aide de micros directionnels des coups frappés avec des objets de métal. Dirigés par le bruit, ils réussirent à creuser une galerie d'approche, insufflant en permanence de l'air frais. Après trois heures de travail, ils parvinrent enfin au contact, découvrant six survivants, cinq Allemands et un Turc. Le premier des six rescapés a été ramené à la surface vers 5 h 30, les cinq autres quarante-cinq minutes plus tard.

Les six ont toujours gardé l'espoir d'être sauvés, a raconté l'un d'entre eux, Egon Dehn, dont les propos ont été rapportés à la presse par son beau-frère.

Pour se donner mutuellement du courage, ils parlaient fréquemment du « miracle de Lengede ». « Je l'ai ajouté. En octobre 1963, dans le mine de fer « Mathilde » à Lengede, dans le nord de la RFA, onze mineurs avaient été retrouvés vivants, coincés dans une galerie, quinze jours après une inondation de la mine qui avait fait vingt-neuf morts.

Egon Dehn, trente-sept ans, a raconté qu'au moment de l'explosion, mercredi midi, il se trouvait parmi un groupe de quinze mineurs. Lorsqu'ils ont senti l'onde de choc, neuf ont été pris de panique et sont partis en courant vers l'entrée de la galerie, d'où ils venaient. Les six autres, ceux qui ont survécu, sont partis se réfugier au fond de la galerie, où ils ont pu respirer pendant trois jours, a indiqué Egon Dehn. Ils n'ont plus jamais revu leurs neuf compagnons. Leur galerie était située à environ 2 kilomètres du puits principal.

L'espoir est immédiatement revenu parmi les familles et les sauveteurs qui ont pu avoir encore des survivants parmi les quinze personnes encore portées disparues. Les recherches ont repris aussitôt. — (AFP, Reuter.)

MÉDECINE

En Chine

Recrudescence des maladies vénériennes

PEKIN de notre correspondant

Les maladies vénériennes, que le régime communiste se targuait jadis d'avoir éradiquées, refont surface en Chine. Les journaux officiels ont publié, depuis plusieurs mois, des informations fragmentaires tirant la sonnette d'alarme à ce sujet, mais sans jamais donner de précision globale.

Cette fois, le *Quotidien du peuple* vient de faire une indication plus nette sur l'ampleur du phénomène et les inquiétudes qu'il fait naître, en annonçant l'ouverture à Shanghai d'un centre spécialisé dans le traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST) classiques.

L'information en question ne donnait pas de chiffre absolu mais indiquait que, entre 1985 et 1987, le nombre de cas traités dans l'unité hospitalière à partir de laquelle ce centre a été constitué avait quadruplé. L'une des responsables du centre, le docteur Tan Meil, nous a précisé par téléphone que le total des cas de MST soignés entre 1979 et 1986 était d'environ trois cents, tandis que, pour l'année dernière seulement, on en était à six cents ou à sept cents. Pour l'essentiel, il s'agit de blennorragies (90 % des cas) et de syphilis.

On ne sait officiellement, bien sûr, que cette recrudescence soit due à l'ouverture de la Chine aux étrangers — encore que Mme Tan reconnaisse que l'une des difficultés du dépistage soit de retrouver l'origine

exacte des germes. Les principales victimes traitées sont, à l'heure actuelle, des prostituées, mais aussi des hommes. Et, fait nouveau dans la presse officielle, on reconnaît qu'il existe des homosexuels parmi les malades. Mme Tan n'a cependant pas de statistiques précises à fournir à ce sujet.

Il est évident qu'une partie seulement des personnes atteintes se font traiter. Il est en effet impossible d'estimer le nombre de ceux qui restent sans soins à cause de la pression sociale et de l'opprobre qui, en régime communiste, est jeté sur de telles maladies. Mais on estime que la création du centre pourra servir d'incitation à la visite médicale. Dans toute la ville — affectée, il y a quelques mois, par une épidémie d'hépatite qui a touché entre deux cent mille et un million de personnes — les autorités ont déjà mis en place une trentaine de stations de dépistage antivénériennes.

Les principales villes de Chine ouvertes aux étrangers — où l'on évoquait timidement le problème jusqu'à présent — se doteront, à n'en pas douter, d'installations similaires dans la mesure de leurs moyens. L'image de la moralité socialiste en prendra peut-être un coup, mais il est désormais admis quasi officiellement que la fermeture complète, dans les années du triomphalisme maoïste, de tous les instituts de recherche sur les maladies vénériennes était bien prématurée.

FRANCIS DÉRON.

Sports

TENNIS : les Internationaux de France

La meule et le grain

Cinq ans après Yannick Noah, Henri Leconte est le cinquième Français depuis la Libération à avoir atteint la finale des Internationaux de France. Quart de finaliste en 1985, demi-finaliste en 1986, il devait affronter, le dimanche 5 juin, Mats Wilander, qui brigue le titre pour la cinquième fois. Le Suédois, numéro trois mondial, et le Français, classé quatorzième, se sont déjà rencontrés à dix reprises. Une victoire de Leconte ferait de lui le troisième Français champion de Roland-Garros en quarante-deux ans.

Le Suédois peinait donc sous cette grille de points gagnants. Mais c'était à la manière du meunier qui plie l'échine en apportant les sacs de grain au moulin. Inextinguible, le temps jouait pour lui. Il savait qu'Agassi allait finir par être broyé. Mais ce passage à tamis fut des plus denses, des plus incertains. Un régal de demi-finale pour tout dire, riche de points fous où la balle pouvait franchir le filet en amorçant demi-volée, lob, smash et passing avant d'aggraver le score. Cela pouvait être une fable intitulée *la Meule et le Grain*.

Coup de chapeau

Le crocodile suédois a d'ailleurs rendu hommage à son adversaire après l'avoir croqué : « Il est ouïzième au classement mondial, mais je pense qu'il va mieux que cette place. Je crois qu'il est parmi les trois ou quatre meilleurs sur terre battue. Il n'est gêné ni par la célébrité ni par les victoires. Il réalise très bien qu'il est apprécié. Il est sans doute plus sûr que moi au moment où j'ai gagné Roland-Garros pour la première fois en 1982. C'est une question de mentalité. Il est américain et je suis Suédois. Je n'ai jamais cherché à être célèbre ; pour lui, on dirait que c'est normal ».

Cette différence entre les deux joueurs est sensible à plusieurs niveaux. Wilander attend la balle loin derrière la ligne de fond. Agassi rentre dans le court pour la frapper avant le sommet du rebond. Le Suédois ne montre quasiment aucune émotion quelle que soit la réussite de ses coups. L'Américain gémit à chacune de ses fautes. L'un se concentre en rajustant les cordes de sa raquette. L'autre a toujours une pitrerie en réserve, entre deux échanges. Par exemple : il a pris le parapluie d'un spectateur pour s'abriter d'une brève averse en attendant le service de Wilander. Même le Suédois en a ri.

Deux fois champion des lieux, celui-ci n'a pas tenu rigueur à l'Américain de monopoliser la faveur du public. « C'est la première fois que je vois un joueur se comporter de la sorte. Je pense que c'est formidable pour lui. C'est dur de jouer contre un garçon qui agit ainsi parce que le public est pour lui, même s'il fait des fautes et s'il perd. Mais c'est bon pour le tennis, c'est intéressant à suivre. Il est

jeune. C'est son deuxième Roland-Garros. Peut-être qu'avec le temps, s'il fait quinze à vingt tournois par an, il ne pourra plus continuer comme ça ».

L'autre question est de savoir si Agassi pourra tout simplement continuer à jouer longtemps à 100 000 volts. Il sera septième au classement mondial après les Internationaux. Il est le relève de Connors et de McEnroe que les États-Unis désespèrent de voir arriver. « C'est précisément le travail de son entraîneur et des personnes qui l'entourent. Dans deux ans, il aura la pression sur lui. Il va devoir développer son jeu, monter au filet et essayer de faire autre chose que son coup droit. Mais je crois qu'il ne rassemble pas à Arias ni à Krickstein, qui ont été formés comme lui par Bolleter. Il est plus complet. Il a un meilleur revers. Son attitude est plus positive ».

Et même cette défaite serait positive pour la suite de la carrière de ce jeune Américain si l'on en croit vendredi soir Ian Tiriac, le manager qui a sans doute été instruit par l'expérience en la matière de son protégé Boris Becker, devenu trop jeune champion de Wimbledon.

En tout cas, elle a rudement bien fait l'affaire de Wilander qui a pu se qualifier pour une cinquième finale de Roland-Garros. Détail qui pourrait avoir son importance : en 1988, le tournoi utilise les mêmes balles que les années 1982 et 1985, où il a gagné. Mais Wilander est trop austère pour être superstitieux. Il croit beaucoup plus à sa résistance naturelle et aux vitamines qu'il ingurgite en grande quantité pour arriver à ses fins qu'aux signes du destin. Autre détail : il n'a jamais gagné deux tournois du grand chelem dans la même année. Or, il a remporté la levée australienne en janvier dernier. Bref, au moment où Agassi a encore tout à prouver, Wilander veut prouver qu'il peut durer.

ALAIN GAUJOU.

Les résultats du vendredi 3 juin

SIMPLES MESSIEURS

• Demi-finales (haut du tableau). — Leconte (Fra., 14) bat Svansson (Sue., 21), 7-6 (7-3), 6-2, 6-3.
• Bas du tableau. — Wilander (Sue., 3) bat Agassi (E-U, 12), 4-6, 6-2, 7-5, 5-7, 6-4.
(Entre parenthèses la nationalité et le classement mondial des joueurs.)

La métamorphose d'Henri

Et si Henri Leconte s'était ouvert la porte de la finale de Roland-Garros en frappant celle d'un vendredi, en février dernier, à Milan ? Furieux d'avoir été éliminé en quarts de finale du tournoi par Boris Becker, le bouillant « Riton » était sorti de ses gonds, se fracturant deux doigts en boxer l'innocent battant de bois. Arrêt forcé mais salutaire. « Depuis, je n'ai plus perdu un match, sourit-il aujourd'hui. Je suis parti quinze jours en vacances avec ma famille. J'ai beaucoup réfléchi, et je suis revenu... avec la tête vide ».

Selon le principe des vases communicants, Leconte serait désormais « en confiance sur le court » parce que « bien dans sa peau, dans le jeu ». Ainsi expliquerait la métamorphose de ce champion de vingt-cinq ans qui, depuis 1982, bégane vainement un titre dans un tournoi du grand chelem. Sur le plan tennisistique, on ne changera certes pas la nature de cet attaquant instinctif. « Mon jeu offrait un état d'esprit, dit-il. Il y a quelques années, je me suis obligé à rester au fond du court, mais ce ne m'a pas plu ». Tant mieux ! Et, vendredi après-midi, contre le Suédois Jonas B. Svansson, c'est encore lui qui a donné le tempo de la partie. Service, volées, smorces, Henri Leconte persévérait dans ce tennis à haut risque qui lui a valu quelques déboires naguère.

Entre la demi-finale ratée de 1986 sur le central de la porte d'Auteuil et celle-ci, follement négociée, la différence est d'ordre psychologique. Car son jeu est toujours aussi imprévisible. Il a mûdusé plus d'une fois Svansson en réussissant des coups que McEnroe lui-même aurait pu revendiquer : puis, l'instant d'après, il dénichait les quolibets par une feute de débutant. Pourtant, une volée marquée ne cesse plus chez lui le ressort de la victoire. « Maintenant je sais que ce n'est pas grave, le reste est confiance », dit-il en attribuant tout le mérite de cette prise de conscience à Wojtek Fibak, un ancien joueur polonais qui le conseille depuis quelques mois.

Henri Leconte a administré vendredi la preuve de sa nouvelle santé psychologique dans la troisième set de sa demi-finale lorsque, bousculé par les retours et les accélérations du Suédois, il se fit prendre son service. Mené 1-3, il ne varia pas d'un iota sa façon de conduire le match. Prenant sa chance au filet après avoir intelligemment distribué le jeu, il refit aussitôt son handicap (3-3) puis réussit la première demi-finale agressive un second break décisif (5-3). Dans ces moments difficiles, le panache du Français a enflammé les tribunes. C'était la première fois en deux heures de jeu.

Curieusement, ce match, qui devait ouvrir pour la cinquième fois seulement à un tennisman français la finale des Internationaux de France depuis la Libération, s'était disputé jusqu'à sans véritable passion. Comme si, l'obstacle Landl étant aplani, Svansson n'était qu'un marchepied vers la gloire. Au moment où les deux joueurs se sont présentés sur le terrain, le central s'était accordé un brin de sieste. Sans doute repu par les cinq sets copieux de la première demi-finale, le public avait la paupière lourde à l'heure du thé. Par respect sans doute pour cet assoupissement collectif, le match a débuté sur la pointe des pieds.

Numéro deux

« Nous étions crispés, reconnaît Henri Leconte. Personnellement, j'ai eu du mal à entrer dans la partie. Ma concentration est venue peu à peu. Dès que j'ai fait le break dans la deuxième manche, la machine s'est mise en route ». Le jeu de Jonas Svansson n'est pas fait, il est vrai, pour transporter les foules. C'est sans avoir l'air d'y toucher qu'il a poussé le Français au tie-break dans le premier set. Atmeur de son jeu, le service du Suédois était déréglé vendredi, si bien qu'il n'opposait qu'une résistance intraitable.

Au fond, personne n'a vraiment douté de la victoire d'Henri Leconte sur un outsider encore

tout renoué par son succès acrobatique sur le roi Landl. C'est ce qui explique en partie que l'événement n'ait pas déclenché la même liesse qu'à la finale, lorsque Yannick Noah accéda à la finale. En partie seulement, car Noah, lui non plus, n'avait pas souffert contre Roger Vasselin, le tombeau surprise de Jimmy Connors. En fait, Henri Leconte n'a jamais eu la popularité de son copain.


C'est l'inconvénient de ne pas être le premier. Plus jeune de trois ans, Henri a échos au moment où Yannick s'épanouissait sur la terre ocre de Roland-Garros et ratisait toutes les parcelles de gloire. Depuis 1982, ils ont, ensemble ou à tour de rôle, porté les espoirs français en Coupe Davis ou dans les tournois majeurs. Mais « Riton », dans l'esprit de beaucoup, est classé à jamais « numéro deux français ».

Le personnage est moins truculent, moins riche par les échottiers. Dans sa maison de Genève, entre Brigitte, son épouse, et ses deux enfants, Maxime et Elodie, sa vie privée n'a jamais alimenté la chronique. Et, surtout, l'incertitude de son jeu et de ses résultats finissent par agacer ses supporters. « Aujourd'hui, le public arrive mieux à percevoir mon jeu et ma personnalité, affirme Henri Leconte. Dimanche, il sera derrière moi ». Une victoire lui conférerait enfin le statut tant convoité de star à part entière.

Après un samedi de repos au cours duquel il ne devait rien changer à ses habitudes, s'entraînant seulement une petite heure, Leconte retrouvera Wilander, qu'il a battu deux fois seulement en dix rencontres. Fort d'un moral à toute épreuve, il ne voulait se souvenir que du match exhibition qu'il avait remporté contre le Suédois, à Fréjus, il y a quinze jours. Après avoir rejoint Marcel Berroussi, Pierre Darmon, Patrick Proisy et Yannick Noah, le quarton des finalistes français, il était, samedi, très près de devenir le troisième champion après Bernard et Noah. A condition que son bras gauche ne tremble pas sur quel- que point face.

J.-J. BOZONNET.


SIGMUND FREUD



Une névrose infantile - Métapsychologie

Premier volume des Œuvres Complètes, ce tome met en valeur les résultats de l'unification terminologique et la force des nouveaux principes de traduction. Les fondements sémantiques de la psychanalyse trouvent ici la double légitimité de leur jeunesse et de leur genèse.

Tome XII (1914-1915) - 360 pages - 195 F
Volume relié pleine toile sous jaquette



ŒUVRES COMPLÈTES DE FREUD

Direction de la publication: André Bourguignon, Pierre Cotat.
Direction scientifique: Jean Laplanche.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

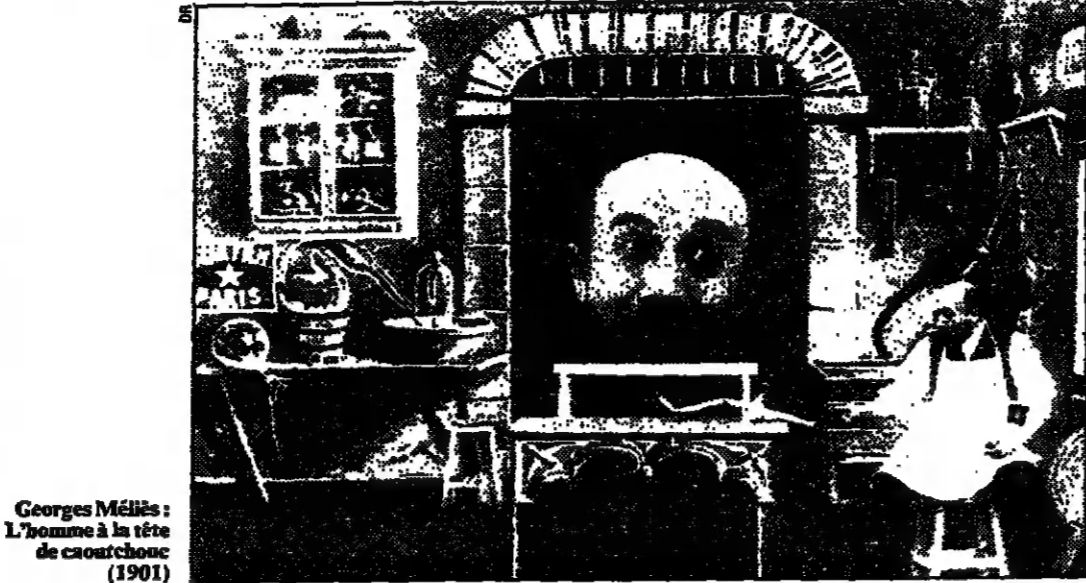
CINÉMA

Le cinquantenaire de la FIAF au Musée d'Orsay

Les archives du rêve

Pour son cinquantenaire, la Fédération internationale des archives du film...

La Fédération internationale des archives du film a été fondée en 1938, à l'initiative des cinéastes français, anglais, américains et allemands...



Georges Méliès : L'homme à la tête de caoutchouc (1901)

roule dans le décor reconstitué de son Tunnel sous la Manche. La locomotive, le train figure sur toutes les affiches d'époque ornant les murs...

les aplats de couleurs caractérisent les affiches suédoises (Erotikon, de Mauritz Sällér), que les affiches soviétiques des années 20 sont influencées par le cubisme ou les collages de la peinture moderne...

Autres manifestations

Un programme de films rares conçu par la FIAF à la cinémathèque française (salle Chaillet), jusqu'au 5 juin.

La présentation, samedi 4 juin, à l'Hôtel Scribe, boulevard des Capucines (14 h à 20 h), du tout premier film enfin retrouvé des frères Lumière, par Bernard Charrière et de l'Institut Lumière de Lyon.

Du 5 juin au 16 juin, à l'auditorium du Musée d'Orsay, un programme fabuleux de films muets accompagnés au piano dans la salle, et tiré des archives mondiales. Des géorgiens de 1929, Erotikon (Suède 1920), La Légende de Gosta Berling (Suède 1924) qui révèle la jeune Greta Garbo, le Voleur de Bagdad avec Douglas Fairbanks, etc.

JACQUES SICLIER.

ARTS

Artistes néerlandais dans la région Rhône-Alpes

Concept, humour et réalisme

Une bonne dizaine de musées et de centres d'art de la région Rhône-Alpes exposent des créateurs venus des Pays-Bas.

y compris quand il s'agit du Président de la République FM, d'homme balaïé de bleu, de blanc et de rouge pour affirmer la couleur très matériellement, comme ailleurs Van Elk affirme par les formats fantaisistes et même par de gros reliefs la matérialité de ses tableaux.

Echange de bon procédé : l'année dernière, la France envoyait ses artistes en Hollande. C'est au tour des Néerlandais d'exposer dans notre pays.

Avant de quitter Grenoble, il faut aussi rappeler l'exposition un peu décalée dans le temps de Schoonhoven, l'ancêtre de Vice versa - il est né en 1914 - qui, vers 1960 a fortement réagi à l'expressionnisme abstrait en adoptant un géométrisme systématique appliqué à des reliefs de papier mâché blanc, toujours blanc, fragiles et toujours subtilement animés sous les effets de la lumière et de l'ombre.

Les choix se sont portés sur des individualités, à un regroupement de céramistes près (au Musée Dechelle de Roanne), et la totalité des expositions ne donnent sûrement pas une image exhaustive de l'art d'aujourd'hui aux Pays-Bas.

Schoonhoven, pourquoi pas, peut mener à Armando, dont le Musée de Bron accueille dans ses salles monacales les austères peintures. Armando, qui est un peu le Soulagés de la peinture néerlandaise, s'est en effet impliqué à la fin des années 50 dans le groupe Nul, où il a trouvé Schoonhoven, après avoir taté de l'informel. Pour y revenir, à l'économie, en travaillant seulement le noir et le blanc, mais en coulées d'épaisse et mélanges de sable en des œuvres balançant entre l'abstraction et la figure humaine et l'image du chaos.

Du 5 juin au 16 juin, à l'auditorium du Musée d'Orsay, un programme fabuleux de films muets accompagnés au piano dans la salle, et tiré des archives mondiales.

En descendant à Valence, on rencontre un artiste plus jeune : Pieter Laurence Mol, un conceptuel qui a le goût de l'insolite et de l'absurde, et qui se met volontiers en scène avec des objets, par photos interposées. Tantôt il plonge tête la première dans un coin de cadre, tantôt il est allongé sur une étagère entre horloge en flammes et bouteille au niveau oblique bien bas. Ses rêves d'apesanteur, son attrait du vide, pourraient presque faire de lui un voisin de Paolo Paoletti, l'Italien issu d'Arte Povera, s'il ne partageait avec Van Elk certain sens du concret, des réalités.

géométrisme systématique

Quant à Van Elk, on le retrouve au Musée de la Villefranche-sur-Saône, joliment aménagé dans une ancienne halle aux grains coiffée de verrières, fait de la peinture et de la sculpture, tout à la fois, collant des centaines d'images découpées dans des livres d'histoire sur des espèces de monuments-meubles en forme de croix celtique ou, pourquoi pas, de grato-ciel, qui, ainsi, retiennent une mémoire culturelle un peu brouillée, un peu floue.

La réalité, c'est encore ce qui motive Marinus Boezem, invité à Lyon par le Musée Saint-Pierre art contemporain. L'artiste marqué par le mouvement Fluxus au début des années 60 compte parmi ses premières interventions une invitation à contempler le paysage depuis une digue sur laquelle il avait simplement installé des chaises. Son œuvre multimédia, à base de vidéo, de photos, de son, d'objets comme les miroirs et les ventilateurs, n'a pas, depuis, tellement changé de sens, qui consiste, comme il dit, à faire « flipper » la réalité afin d'en avoir plus justement conscience.

GÉNÉVIEVE BREEHETTE. * Harald Vlugt, Centre d'art plastique, Villefranche-sur-Saône, jusqu'au 18 juin; Ger Van Elk, Centre national d'art contemporain de Grenoble, jusqu'au 26 juin (et aussi à Paris, galerie Durand Deseint); Schoonhoven, Musée de Grenoble, jusqu'au 7 juin; Armando, Musée de Bron, jusqu'au 19 juin; Pieter Laurence Mol, Musée des beaux-arts de Valence, jusqu'au 19 juin; Marinus Boezem, Musée Saint-Pierre art contemporain, jusqu'au 20 juin.

« Ville étrangère », de Didier Goldschmidt

Qui suis-je, où cours-je ?

Pour son premier film, Didier Goldschmidt a choisi d'adapter un roman de Peter Handke écrit Georges-Arthur Goldschmidt, son père, est le traducteur fidèle, l'heure de la sensation vraie...

inopinément devant ses invités lors d'un dîner à la maison (Niels Arestrup devrait perdre, au passage, quelques kilos au niveau de la « bouche »), où se trouve un ami écrivain (Roland Bertini) cynique et parasite plutôt grotesque.

Mort du cinéaste indien Raj Kapoor

L'acteur, réalisateur et producteur de cinéma indien Raj Kapoor est mort jeudi à New-Delhi. Il était âgé de soixante-cinq ans. Le cinéma indien est en deuil.

Acteur de théâtre passé au cinéma, il tourne son premier film à l'âge de vingt-deux ans et en allège dix-huit en quarante ans de carrière. Son film le plus célèbre, Awara (le Vagabond) est une comédie où il reprend le personnage de Chaplin, qu'il sut accommoder à la saute indienne.

MUSIQUES

Trois concerts à Bercy

Sting, la grande voix du rock

Avec l'ancien leader de Police, le rock retrouve une pleine identité : musique de fusion et à la première personne.

en l'individu. Comme lui encore, c'est un empêcheur de tourner en rond qui ne désigne pas pour autant le « divertissement de cœur ». L'actuelle tournée mondiale de Sting, qui le mène du samedi 4 au lundi 6 juin, au Palais omnisports de Bercy, nous offre d'abord une rencontre avec des musiques diverses : rock, blues, jazz, reggae, flamenco.

D'abord lié à un groupe (Police), Sting, le blond bassiste-chanteur et auteur-compositeur n'a pas tardé à mener sa propre aventure. Constituant sa propre formation avec des musiciens de jazz ou d'anciens funkies comme le saxophoniste Bradford Marsalis, le joueur de claviers Kenneth D. Kirkland et le bassiste Darryl Nelson Jones, Sting est devenu un rock star un peu différent de celles qui hantent habituellement les stades du monde entier.

Caruso et Jacques Brel

Sting lui-même s'est décoincé. Il présente un vrai spectacle, avec des lumières très sophistiquées, jamais tapé-à-l'œil. Il enchaine titre sur titre sans que cela apparaisse un seul moment comme un défilé de « tubes ».

DANSE

« Drôles de danses » au Centre Pompidou

Marcel Bonnard, le responsable de la danse au Centre Pompidou, a décidé de nous faire rire. Louable gageure. Il a organisé un cycle d'abord baptisé « Humour-Danse », puis « Drôles de danses », qui présentera dix-neuf chorégraphes en une trentaine de spectacles, jusqu'au 19 juin.

A chaque pays visité au cours de cette tournée, Sting offre une chanson d'un auteur ou chanteur « local ». A Rome, il a chanté en italien un titre de Caruso. A Paris, il reprendra en français Ne me quitte pas, de Jacques Brel. Pour qui il a une vraie passion.

SYLVIE DE NUSSAC. • Jusqu'au 19 juin, Centre Pompidou.

CORRESPONDANCE

La disparition d'André Fermigier

Après la publication de l'article de Frédéric Fehmann consacré à la disparition de notre ancien collaborateur André Fermigier (le Monde du 18 mai), nous avons reçu une lettre collective nous reprochant de n'avoir « donné de lui qu'une image très limitative et même caricaturale ».

malgré et à cause de ses partis pris, un des plus grands critiques d'art de notre temps. Il a laissé, contrairement à ce que sa nécrologie paraissait suggérer, beaucoup d'amis, dont les sous-signés, qui souhaitent ici lui rappeler leur admiration et leur fidélité.

André Fermigier a été, par la hauteur et l'autorité de jugement, l'ampleur exceptionnelle de sa culture et sa capacité d'écriture,

Après le triste événement que constitue, pour tous, la disparition d'André Fermigier, il ne nous paraît pas souhaitable d'engager une polémique. Observons seulement que, dans cette lettre-pétition, il nous est reproché d'avoir parlé de « mauvais caractère » d'André Fermigier. Une lecture serrée nous montre que nous avons érogé son « terrible caractère », ce qui nous semble plus sympathique. On notera aussi que, parmi les signataires de ce texte de reproches, figure Pierre Nora qui, dans le Nouvel Observateur, a lui-même, publié un hommage à notre ami disparu sous le titre : « Les autres de Fermigier... » - F. E.]

GALERIE ARIEL 140 bd Haussmann, Paris 8e DOUCET jusqu'au 24 juin

Spectacles

théâtre

Samedi 4 - Dimanche 5 juin

SPECTACLES NOUVEAUX

DIALOGUE SUR MINETTI. Galerie Art (47-37-31-36) (sam.) 20 h 30.
CORNET VA CE VIEUX JOHN. Mully-sur-Seine (46-24-03-83) sam. 20 h 30.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-18). Colonne sur l'aménagement d'une région du Nord; 21 h.
PONTAINE (48-74-40). Chant dans la nuit; 18 h 30.

Exclusivités

ADIEU LE TAÏME (Fr.): Epée de Bois, 4 (43-37-57-47).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All. v.o.): Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-16-18). Jo Egg; 20 h 45.

CHOCOLAT (Fr.): Gaumont Les Halles, 1 (46-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); La Pagode, 7 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-01); Saint-Lazare-Pasquier, 11 (43-87-35-43); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Les Nations, 12 (43-43-06-67); Fauvette, 13 (43-27-84-50); Gaumont Aléa, 14 (43-20-89-32); Miramar, 14 (43-20-89-32); Gaumond Convention, 15 (45-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathe Mayfair, 16 (45-25-27-06); Le Maillo, 17 (47-48-06-06); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It. v.o.): Lucernaire, 6 (45-44-57-34).
MA VIE DE CHIEN (Su. v.o.): Club Gaumont (Publicis Matignon), 8 (43-59-31-97).
MATADOR (*) (Esp. v.o.): Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52).

MILAGRO (A. v.o.): Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Pathe Haute-faille, 6 (46-33-79-38); Publicis Saint-Germain, 6 (42-23-72-80); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-83-82); Gaumont Parasse, 14 (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50); 14 Juillet Beau-grenelle, 15 (45-75-79-79); Le Maillo, 17 (47-48-06-06); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Les Nations, 12 (43-43-06-67); Fauvette Bis, 13 (43-31-60-74); Miramar, 14 (43-20-89-32); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERBIAU (40-06-77-71). Les Cabiers tango; 20 h 30.
ARCANÉ (43-38-19-70). Piqua; 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THEATRE) (45-89-43-22). Passage; 20 h 30.
ATALANTE (46-05-11-90). Mortuaire; 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). O La Double Inconnue; 21 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on fait le noir juste au moment ? 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons d'après la Mémoire des confidences; 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre solo; 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). Les Volontés; 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LE BEAU-PÈRE (*). Film américain de Joseph Ruben, v.o.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); Pathe Haute-faille, 6 (46-33-79-38); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-83-82); UGC Lyon Bastille, 12 (43-01-59); Trois Parassiens, 14 (43-35-30-40); v.f.: Maxvillia, 9 (47-70-33-88); Pathe Francaise, 10 (43-50-56-86); Le Galaxie, 13 (45-80-18-03); Mistral, 14 (45-39-32-43); Gaumont Convention, 15 (45-75-79-79); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01); Trois Sorcier, 19 (46-36-10-96); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

EL DORADO (43-21-30-30). Ciné Beau-bourg, 3 (43-21-30-30); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (44-74-84-94); UGC Normandie, 6 (45-43-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr. v.o.): Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Saint-Michel, 6 (43-26-79-17); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Bretagne, 6 (42-32-57-97); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-01); Publicis Champs-Élysées, 8 (47-20-76-23); Kinopanorama, 14 (43-06-50-50); v.f.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Rex (La Grand Rex), 2 (42-38-33-31); Les Nations, 12 (43-43-06-67); Fauvette, 13 (43-31-60-74); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.). Lucernaire, 6 (45-44-57-34); George V, 8 (45-62-41-46); Convention Saint-Charles, 15 (46-33-60-00).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRE DE L'ÈTRE (A. v.o.): Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Cinéoch, 6 (46-33-10-82); Publicis Champs-Élysées, 8 (47-20-76-23); Bièvre, 10 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

cinéma

La cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24) SAMEDI
Cyclo de restaurations: Humoresque (1920), de Frank Borzage, 15 h; Festival de Cannes 1984, un certain regard; Katinka (1988, v.o.), de Max von Sydow, 17 h; Festival de Cannes, la quinzième des réalisateurs (v.o.), de Bruno Barreto, 19 h; Cycle de restaurations: Le Tour du monde dans la cité (1929), de Jean Renoir, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (46-26-34-36) SAMEDI
Paris du coq à l'âne: Actualités anciennes: Actualités Gaumont, 12 h 30; les Flamants du canal: les Chéris chantent Un canard dans le sacre (1970) de D. Boyer. Aux quatre coins de Canal (1987) de Bernard Bessis, 14 h 30; Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre: Souris les amoureux (1979) de M. Restier, la Chiocciola (1931) de Jean Renoir, 16 h 30; A bon chat bon rat: le Beaulieu et le Minet (1966) de R. Lombard, Monsieur La Scario (1943) de Georges Lacombe, 18 h 30; Chat échaudé craint l'eau froide: la Combina de la girafe (1983) de T. Ghos, Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 20 h 30.

EDDIE MURPHY SHOW. Film américain de Robert Townsend, v.o.: UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 6 (43-62-20-40); Paramount Opéra, 9 (42-56-31); Gaumont Parasse, 14 (43-35-30-40).

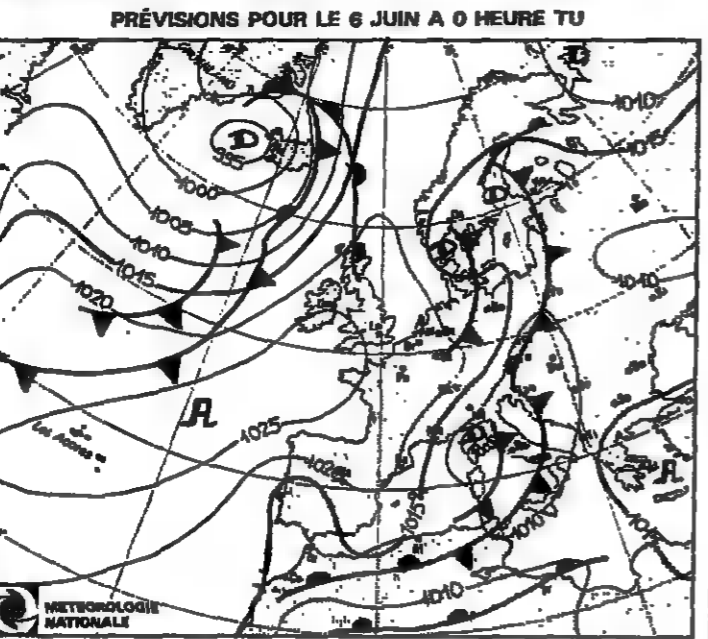
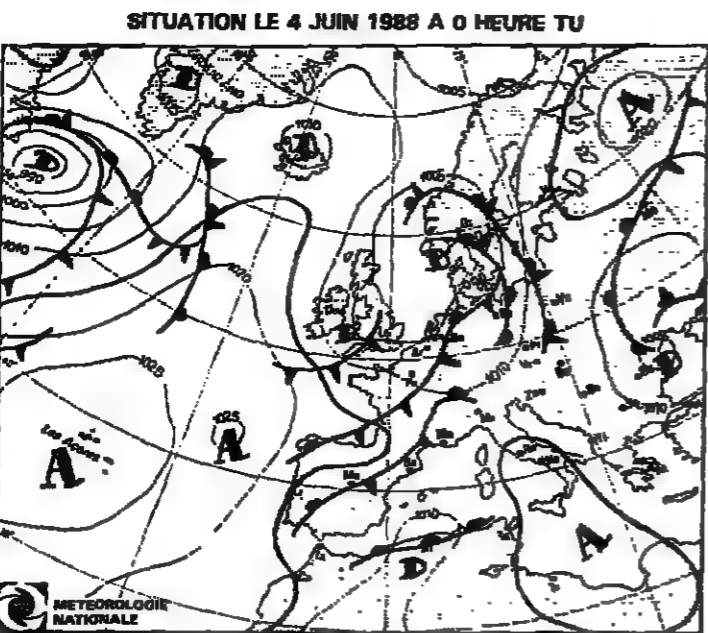
BIRD. Film américain de Clint Eastwood, v.o.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); UGC Odéon, 6 (43-25-10-30); Pathe Haute-faille, 6 (46-33-79-38); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-83-82); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*). Film américain de Joseph Ruben, v.o.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); Pathe Haute-faille, 6 (46-33-79-38); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-83-82); UGC Lyon Bastille, 12 (43-01-59); Trois Parassiens, 14 (43-35-30-40); v.f.: Maxvillia, 9 (47-70-33-88); Pathe Francaise, 10 (43-50-56-86); Le Galaxie, 13 (45-80-18-03); Mistral, 14 (45-39-32-43); Gaumont Convention, 15 (45-75-79-79); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01); Trois Sorcier, 19 (46-36-10-96); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

ACTUELLEMENT "FILM MAGNIFIQUE" FRANCE SOIR "Mieux qu'un film, BIRD est un sublime et poignant choral à la gloire d'un des plus grands génies de ce siècle." LE NOUVEL OBSERVATEUR UN FILM DE CLINT EASTWOOD BIRD PRIN D'INTERPRÉTATION MASCULINE FOREST WHITAKER CANNES 1988 WARNER BROS. PRÉSENTE UNE PRODUCTION MALPASO "BIRD" FOREST WHITAKER DIANE VENORA MUSIQUE DE LENNIE NIEHAUS ÉCRIT PAR JOEL OLIANSKY PRODUCTEUR EXÉCUTIF DAVID VALDES PRODUIT ET RÉALISÉ PAR CLINT EASTWOOD

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 juin à 0 heure UTC et le dimanche 5 juin à minuit. Une perturbation pluvio-orageuse s'écoulera vers l'est...

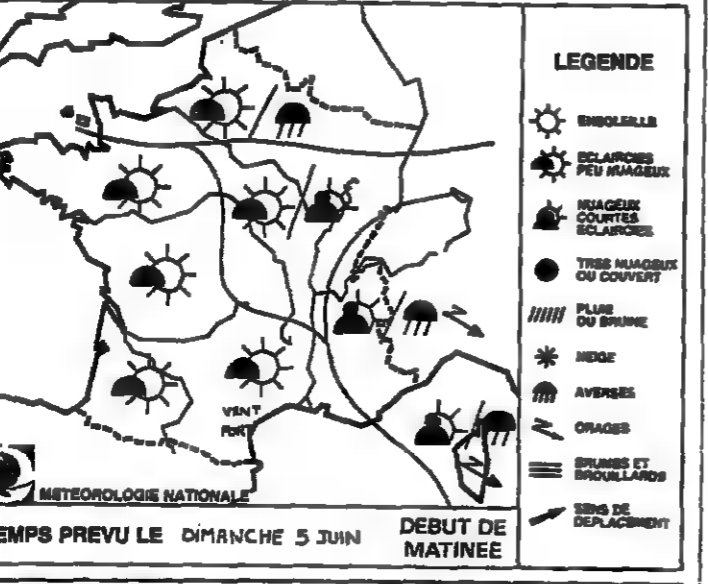


Table with columns for 'TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé' and 'DEBUT DE MATINÉE'. It lists weather data for various cities in France and abroad.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4758 HORIZONTALEMENT. A crossword puzzle grid with clues in French.

VERTICALEMENT. A crossword puzzle grid with clues in French.

Solution du problème n° 4757. Horizontalement: I. Coiffeur... II. Ant. Réa... III. Néel. Sent... IV. Armure. Fa...

Le Carnet du Monde

Births, marriages, deaths, and anniversaries. Includes entries for Sophie ERNOULT, Virginie YVERNEAU, and M. Jules Leclerc.

Environnement

Une conférence sur les déchets industriels

Le tiers-monde, dépotoir des pays riches

Une conférence des Nations unies sur la gestion des déchets industriels se réunit les 5 et 6 juin à Caracas (Venezuela). Elle vient à point nommé, au lendemain de l'odyssée des déchets italiens retrouvés sur le cargo syrien Zénobie...

15 millions de tonnes pour la Guinée-Bissau

En avril, un parlementaire européen portugais révélait à Strasbourg que la Guinée-Bissau s'appropriait à signer un accord semblable pour la livraison, pendant cinq ans, de quelque 15 millions de tonnes de déchets industriels...

Le mois suivant, on apprenait que la Guinée, par l'entremise d'une société norvégienne spécialisée dans les matériaux de construction, avait importé 15 000 tonnes de déchets toxiques américains...

On pourrait ainsi multiplier les exemples, tant la filière Nord-Sud a prospéré dans les années 80. Et l'on ne voit pas comment ce trafic pourrait cesser, alors même que les pays industriels, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus exigeante, n'ont pas entrepris chez eux les rebuts de leurs usines...

PARIS EN VISITES

- LUNDI 6 JUIN
- L'Opéra, 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).
- Versailles: petite et grande écuries du château, 14 h 30, grilles de la petite écurie (Monuments historiques).

M. Bérégo des

Les

Economie

Les projets du ministre des finances

M. Bérégovoy donne la priorité au renforcement des fonds propres des entreprises

Malgré la controverse sur le rôle des certificats d'investissement, il n'est pas douteux qu'une des premières préoccupations du ministre de l'économie, des finances et du budget reste le renforcement des fonds propres des entreprises françaises, publiques ou privées.

Autant dire qu'attirer les Français à la Bourse est un des axes de la politique du gouvernement. Et ce, dès la longue, avec l'arrêt des privatisations ? Pour l'instant, on laisse de côté cette grande question. Mais l'importance attachée au développement du marché financier devrait inspirer plusieurs réformes fiscales que le gouvernement de M. Michel Rocard sera amené à mettre à l'étude et, éventuellement, à présenter au Parlement.

Fidèle à sa pensée, M. Pierre Bérégovoy, souligne-t-on dans son entourage, entend encore fonder son action sur l'idée qu'un franc fort sert les intérêts de l'économie et de l'industrie française ; que la solidité de la monnaie est la condition nécessaire pour abaisser substantiellement les taux d'intérêt en France.

La baisse d'un quart de point des taux d'intervention, arrachée à la Banque de France le 26 mai dernier, sera-t-elle suivie prochainement par d'autres ? Nos interlocuteurs sont sur ce point très circonspects. L'impression qu'on peut retirer de leurs propos est qu'une certaine marge qui se refuse à chiffrer — serait-elle de l'ordre d'un point ? — reste disponible. On agit donc avec prudence, malgré la tentation de bousculer les vieilles habitudes de l'administration et de l'institut d'émission, toujours prêts à reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre.

Renforcer l'IGF en rassurant

La politique de change ramène à nouveau à la fiscalité et notamment au sujet de la plus brûlante sur ce chapitre, le rétablissement de l'IGF. Celui-ci, assure-t-on, ne doit pas être une incitation à la fuite des capitaux, d'où l'intention du nouveau ministre de proscrire toutes les méthodes incitatives. Mais on ne désire pas, Rue de Rivoli, accroître le nombre de contribuables qui acquiescent, l'ancien IGF. Cette prise de position ne préjuge-t-elle pas une certaine raideur en ce qui concerne le problème du taux et de l'assiette ? « Il ne s'agit pas en réalité, comme on le dit, d'un problème Rocard-Bérégovoy, mais plutôt d'un problème Mitterrand-Rocard », nous dit un haut fonctionnaire de la Rue de Rivoli, faisant sans doute allusion au double problème de l'exemption de l'outil de travail et des œuvres d'art, deux

décisions prises naguère par le président de la République.

Cette boutade ne signifie évidemment pas que l'affaire n'est pas prise au sérieux par le ministre et son cabinet. Dans l'IGF, dont la reconnaissance pourrait être faite sous la forme qu'on lui connaît, ils voient une des pièces essentielles de la politique des revenus qu'ils entendent pratiquer pour empêcher le retour de l'inflation ou, si l'on préfère, la fin de la désinflation.

Il a quelques jours, M. Pierre Bérégovoy déclarait (le Monde du 31 mai) qu'il trouvait « déplorable que l'argent des entreprises soit détourné de l'investissement au profit du jeu spéculatif ». Comment remédier à cette situation ? On reconnaît, dans l'entourage du ministre, que cela est « plus facile à dire qu'à faire ». La réflexion ministérielle s'oriente-elle, dans ce domaine aussi, vers une révision de la fiscalité ? Actuellement, les plus-values des sociétés, encaissées dans un délai inférieur à deux ans, sont considérées comme des bénéfices et, à ce titre, taxées au titre de l'impôt sur les sociétés (42 %). Mais, au-delà de deux ans, les plus-values en question ne sont plus taxées qu'au taux de 16 %, comme c'est le cas pour les plus-values mobilières encaissées par les particuliers.

Ce traitement de faveur accordé aux sociétés est-il justifié et s'en est-on l'intention de modifier ce régime ? On ne confirme ni ne dément que cette intention existe. On se borne à insister sur le principe qui devrait inspirer l'analyse ministérielle : il conviendrait que ce soit possible de faire régner une neutralité fiscale. Qu'une société décide d'affecter ses bénéfices à l'augmentation de son capital ou, au contraire, à faire des placements financiers, les deux options ne devraient pas être influencées par un poids différent de l'impôt.

Cependant, M. Pierre Bérégovoy, semble-t-il, reste attaché à l'idée que, les bénéfices non distribués devant être moins taxés que les bénéfices distribués aux actionnaires. On espère que cette discrimination favorisera le renforcement des fonds propres. Mais on ne nie pas la contradiction avec le principe de neutralité.

C'est encore à des réformes fiscales que devraient conduire les négociations en cours au sein de la Communauté sur la libération des capitaux. Comme on le sait, les Allemands, qui assurent jusqu'à la fin du mois la présidence du conseil des ministres des Douze, sont pressés. Ils voudraient obtenir une décision avant la fin juin. Paris, qui est toujours favorable à une large libération au sein de l'Europe, mais sans poser à proprement dit de conditions, entend que cette décision soit accompagnée

par deux engagements : d'ici à 1992, harmoniser la fiscalité sur l'épargne et franchir de nouvelles étapes pour renforcer le SME.

En ce qui concerne le premier point, il existe actuellement une très grande diversité de taux. Ceux-ci varient de 0 % (les livrets en France) jusqu'à 46 % et 51 % (régime des bons de caisse anonymes en France). Un rapport devrait être prochainement remis au ministre. Il proposerait un taux uniforme pour les différentes formes d'épargne. Quant à la deuxième partie, le gouvernement a déjà décidé d'instituer une retenue à la source de 10 % sur les obligations, cette décision avait soulevé un tollé de la part des Américains et des Britanniques.

Il semble aujourd'hui que cette mesure pourrait faciliter un compromis à Bruxelles. Au départ, Paris avait voulu faire admettre par nos partenaires que soit adoptée la méthode française de la déclaration par les tiers. En France, ce sont les banques qui déclarent au fisc les revenus mobiliers (bordereaux de coupons). Seuls les Pays-Bas et le Danemark appliquent le même système. Les autres pays, à commencer par l'Allemagne, y sont fortement opposés et il n'y a aucune chance de savoir si cette retenue sur ce point. Mais la source apporte une solution puisqu'elle rend automatique le paiement de l'impôt (mais pas nécessairement la déclaration du nom du contribuable). Compte tenu du fait que les obligations sont taxées à 26 % en France (prélèvement obligatoire), peut-on penser, la négociation pourrait s'orienter vers l'adoption d'un taux intermédiaire entre ces 26 % et les 10 % allemands.

Le taux de la future retenue à la source devrait donc être sensiblement inférieur au taux actuel d'imposition des obligations. Une question importante qui se pose est de savoir si cette retenue sur le revenu, aura le même caractère libératoire que possède l'actuel prélèvement, au choix des épargnants ?

Si la réponse était négative, il en résulterait qu'un certain nombre de petits épargnants, qui sont actuellement exemptés de l'impôt sur le revenu, auraient à le payer s'ils ajoutaient à leurs autres revenus celui de leurs valeurs mobilières. Aussi peut-on penser que l'option actuelle (prélèvement obligatoire ou bien assujettissement à l'impôt sur le revenu) serait maintenue : une telle position serait conforme au souci général de favoriser le marché boursier.

Français et Allemands ne sont pas seuls : les Anglais, et c'est bien là que le bât blesse, sont opposés à toute solution de ce genre. Il y a du rôle international de la place de Londres.

En ce qui concerne le renforcement du SME, il semble que la position du nouveau gouvernement français soit plus souple, tout au moins dans sa formulation, que celle du précédent. Quand on évoque l'idée d'une banque centrale européenne, on reçoit la réponse suivante : il s'agit d'une œuvre de longue haleine et ce n'est pas pour demain qu'un tel institut d'émission commun sera créé.

La solution vers laquelle on s'oriente à Paris serait du type « banque centrale des banques centrales » chargée de gérer des réserves communes. Mais on s'empresse d'ajouter : ce n'est pas une solution institutionnelle que nous avons à l'esprit. Le juridique de la tradition française et de la Commission de Bruxelles n'est pas conseiller en la matière. Ce dont il s'agirait, c'est d'une gestion souple dont se chargerait le comité des gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne. Quant à l'ECU, on voit mal, comme Pierre Bérégovoy l'a déjà dit publiquement, comment il pourrait jouer un rôle de monnaie européenne aussi longtemps que la livre sterling continuera à flotter.

PAUL FABRA.

Une croissance plus forte et mieux équilibrée

Le PIB français a augmenté de 1,2 % au premier trimestre

Au cours du premier trimestre de cette année, la croissance française s'est accélérée. Elle a été tirée par les investissements et les exportations, alors que la consommation des ménages a accusé un net ralentissement.

Tels sont les principaux éléments qui ressortent des comptes nationaux trimestriels rendus publics le vendredi 3 juin par l'INSEE.

Établis sur la base des prix 1980, ces comptes — susceptibles de révisions — indiquent en effet que le produit intérieur brut marchand a augmenté de 1,2 % au cours du premier trimestre 1988 par rapport au dernier trimestre 1987. Il avait alors progressé de 0,7 % en rythme annuel et en termes réels, la croissance du PIB a été ces trois derniers mois de 2,5 %. En 1987, le PIB français avait crû de 2,3 %. Le gouvernement de M. Jacques Chirac avait retenu comme hypothèse pour 1988 une croissance de 2 %.

Cette accélération de la croissance résulte d'abord d'une hausse globale des investissements (plus 2,8 % par rapport au quatrième trimestre 1987 et plus 4,6 % en rythme annuel). L'investissement des entreprises

en particulier a été très dynamique. En rythme annuel, il progresse de 5,9 % au cours du premier trimestre (plus 4,2 % en 1987).

La croissance sensible des exportations a également contribué à doper l'activité nationale. Elles ont augmenté de 1,7 % par rapport au trimestre précédent, un rythme annuel de 5,3 % (plus 1,7 % en mars 1987). En légère baisse (moins 0,3 %) par rapport au trimestre précédent, les importations continuent néanmoins de progresser en rythme annuel (plus 2,5 %).

Moteur principal de l'activité, la consommation des ménages a en revanche accusé au premier trimestre un net ralentissement. Elle n'a augmenté que de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, une progression de 1,4 % en rythme annuel (plus 2,4 % en 1987). Le ralentissement de la consommation affecte l'ensemble des produits — notamment les achats d'automobiles et les biens d'équipement ménager, mais ne concerne pas les services marchands. Les Français ont dépensé davantage pour les transports, les télécommunications et la santé.

Sensible hausse des importations

Le Japon ouvre ses portes

Le premier ministre japonais, M. Takeshita, était attendu le dimanche 5 juin à Paris. Il rencontrera, lundi, avant de partir pour Bruxelles, M. Mitterrand et M. Rocard. Deux thèmes économiques seront abordés lors de ces entretiens : le déficit commercial français avec le Japon, qui reste important en dépit d'une récente amélioration, et les mesures protectionnistes japonaises à l'encontre de certains produits et notamment les alcools.

L'idée prévaut encore que le Japon est un pays fermé. Les pratiques protectionnistes qui subsistent dans le Japon, les problèmes de la survie de ce qui est en train de devenir un mythe. Car le Japon s'est enfin ouvert. Déjà les statistiques douanières de 1987 avaient enregistré la première baisse, en cinq ans, de l'excédent commercial nippon.

Depuis lors, chaque mois confirme une tendance qui pourrait s'apparenter à une véritable révolution sociale, alimentée par une demande intérieure (+ 5 % l'an) qui a pris le relais des exportations

comme moteur de l'économie grâce à la hausse du pouvoir d'achat et à la puissante relance (280 milliards de francs) opérée par le gouvernement au second semestre 1987. Ainsi, en avril, les importations ont elles atteints 15,67 milliards de dollars en données brutes, soit une hausse de 31 % par rapport à avril 1987.

Symbolise-t-il en est, à la fin du mois de mai, l'arrivée en France de 50 000 voitures japonaises fabriquées aux États-Unis à accosté dans le port de Tokyo. Obligés par le renforcement du yen à délocaliser une partie de leur production, les Japonais — comme de longue date les Américains — vont importer de manière croissante des produits qu'ils fabriquent hors de leurs frontières.

Il est vrai que les exportations continuent elles aussi de croître, rendant pessimistes les experts occidentaux — du Fonds monétaire comme de l'OCDE — sur un rééquilibrage rapide des échanges internationaux. Mais qui pourrait en faire grief aux industriels japonais, dont la monnaie s'est réévaluée de quelque 55 % à l'égard des autres grandes devises (et de plus de 100 % par rapport au dollar) dès lors que les Américains poursuivent leurs agapes ?

Les exportations de M. Nakasone pour que chacun de ses concitoyens achète pour 100 dollars par an de produits étrangers, celles de son successeur Noboru Takeshita prônant l'envoi à l'étranger de dix millions de touristes japonais (leur nombre a doublé entre 1987 et 1988) ont donc porté leurs fruits. Même si la crainte d'un léger ralentissement de ce mouvement (les achats à l'étranger des 302 plus importants importateurs, qui avaient progressé de 38 % en 1987-1988, n'augmenteront que de 17 % l'année fiscale en cours) a encore conduit le ministre du commerce international et de l'industrie Hajime Tamura à convoquer ces entreprises pour poursuivre cette « campagne d'éducation » et leur demander de revoir à la hausse leurs objectifs d'importation.

Bref, fort d'un revenu par tête désormais supérieur à celui des Américains (même s'il ne faut pas mésestimer les phénomènes monétaires dans de telles comparaisons), les Japonais, longtemps fournis, consomment et n'hésitent pas à consommer « étranger ».

72 000 allemandes

Les quatre « tiges » d'Asie sont les premiers à bénéficier de cette évolution. Les importations de Hongkong, Singapour, de la Corée du Sud et de Taïwan ont progressé de plus de 50 % entre 1986 et 1987 et les deux boutiques de Masayuki Ohyama qui ne vendent que des produits originaux de ces pays à des prix inférieurs de 30 % aux prix japonais — et qui connaissent un formidable succès — viennent faire la preuve que les prix intérieurs sont élevés et que la qualité n'est plus l'appanage du seul Japon. Les industriels de l'archipel implantés dans ces nouveaux pays industrialisés d'Asie n'y sont pas pour rien.

L'Europe de son côté a su profiter mieux que les États-Unis de cette ouverture. Dans un pays réputé pour ses véhicules, les Allemands ont réussi à vendre 72 000 automobiles l'an passé (soit plus que les Japonais n'en ont vendus en France pendant la même période). Les importations de produits manufacturés de pays membres de la Communauté ont ainsi progressé de 32 % au cours de l'année fiscale 1987.

La France elle-même est parvenue à accroître sa part du marché japonais, mais celle-ci est encore inférieure à 2 %. Dans un secteur comme l'automobile, les constructeurs hexagonaux ont fait moins bien non seulement que les Allemands, mais même que les Italiens et les Suédois. Cette timidité française est d'ailleurs symbolisée par un chiffre : l'an passé alors que 50 000 voitures japonaises ont fait le voyage vers Paris, 35 322 Français seulement se sont rendus dans l'archipel.

Une enquête publiée par la revue de l'Office franco-japonais *Economie sur « Qui réussit au Japon ? »* (1) souligne la réalité de cette ouverture en même temps qu'elle rappelle que ce marché — le deuxième du monde avec ses 120 millions de consommateurs — n'en est pas facile pour autant.

Une enquête de Booz, Allen et Hamilton menée en 1987 auprès de 2 000 dirigeants d'entreprise investissant au Japon ne cite ni les barrières non tarifaires ni les normes de sécurité et les règles bureaucratiques parmi les principaux obstacles à une implantation dans l'archipel. La longue période nécessaire avant de rentabiliser son investissement (38 %), la complexité du marché, la difficulté de faire des affaires, apparaissent plus déterminants.

Le « sans défaut »

Les succès japonais existent et permettent ainsi de se faire une meilleure idée des règles — le plus souvent banales — de pénétration de ce marché.

Louis Vuitton y a multiplié son chiffre d'affaires par huit en huit ans, et détient le cinquième du marché des sacs importés : Baccarat Pacific Kik a enregistré en 1987 une croissance de ses ventes de 70 %, Salomon Japon est la première filiale du groupe de fixations et de chaussures de ski en terme de chiffre d'affaires comme de résultats, Châteaillon Japon est déjà le numéro deux sur son créneau (jeans et sweats) et le chiffre d'affaires d'Agnès B Sunrise dépasse désormais celui de sa maison mère.

Les entreprises ont tout appliqué les mêmes règles : une bonne connaissance du marché, une forte agressivité sur un marché excessivement concurrentiel, la patience, l'argent (« Ce n'est pas possible, refaites vos calculs », aurait demandé le PDG de Celler SA devant son budget d'implantation), le travail à la japonaise et surtout l'apprentissage du « sans défaut ». M= Kuwabara, de Vuitton Japon a ainsi reconnu que les rares produits défectueux renvoyés par les boutiques étaient expédiés en France, où ils avaient plus de chance d'être écoulés.

Alors que les constructeurs automobiles ont mis dix ans à se rendre compte que les Japonais savaient faire autre chose que de copier en moins bien les véhicules occidentaux, les Français ne devraient pas être les derniers à s'apercevoir de l'ouverture d'un marché qui sera bientôt la norme indispensable en matière de nouvelles technologies mais aussi de qualité et de compétitivité. Comment alors ne pas être inquiet des 12,5 petits millions de dollars investis par an par les industriels français dans l'archipel ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) Japon *Economie* « Qui réussit au Japon ? », Office franco-japonais, 14, rue Cimaraea 75116 Paris.

Quand les prévisionnistes font leur autocritique

Les docteurs Knock de l'économie

(Suite de la première page.)

C'est là une situation qui conduit les économistes, jusqu'ici pessimistes, à corriger le tir pour ne pas se trouver en porte à faux. Au lendemain du krach, l'OCDE et tous ceux qui lui ont emboîté le pas, avaient prévu un sévère ralentissement de l'activité, voire une récession. Ensuite, alors que le ciel économique restait dégaissi, ces Cassandre — qui considèrent, à la manière du docteur Knock, que la santé est un état précaire ne présageant rien de bon — chuchotaient que le répit constaté ne devait pas faire illusion, qu'immanquablement la conjoncture allait bientôt se retourner. Ils attendent toujours. Le marasme s'installera peut-être, mais, pour l'instant, huit mois après le déclin de l'activité économique, rien de tel ne s'est produit. La croissance est sensiblement plus forte que prévue. La production industrielle et les investissements progressent. L'inflation, nouveau sujet d'inquiétude, demeure cependant maîtrisée. Les exportations américaines s'envoient, réduisant de manière significative le déficit du commerce extérieur. Bref, les économistes se sont trompés.

A Bruxelles, pressés par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, de réfléchir sur les raisons de cette défaillance, les services de M. Antonio Costa, directeur général des affaires économiques et financières, ont identifié huit raisons pour lesquelles le ralentissement annoncé ne s'est pas produit. Un inventaire qui, par force des

choses, a des allures d'autocritique !

1. — L'effet bénéfique sur la croissance du contre-choc pétrolier : la forte baisse des prix des hydrocarbures en 1986 — s'est effectivement produit, mais six mois à un an plus tard que ce qui avait été annoncé.

2. — Les interventions massives pratiquées par les banques centrales sur les marchés des changes, conformément aux accords du Louvre pour freiner la chute du dollar, se sont traduites par la création de liquidités qui, elles-mêmes, ont nourri la croissance.

3. — La réduction du déficit des finances publiques aux États-Unis, qui avait atteint 50 milliards de dollars en 1987 (au cours de l'exercice fiscal allant du 1^{er} octobre 1986 au 31 octobre 1987), s'est ensuite ralentie. Il y a quelques semaines encore, on envisageait pour 1988 une baisse du déficit budgétaire limité à 15 milliards de dollars. Si la croissance se maintient au niveau du premier trimestre, l'assainissement pourrait être plus net grâce à des recettes fiscales accrues. Il reste que le relâchement de l'effort par rapport à ce qui avait été projeté a contribué au maintien d'une demande soutenue.

4. — Les économies occidentales recueillent aujourd'hui les bénéfices des adaptations structurelles auxquelles elles se sont pliées, moyennant une douloureuse perte d'emplois au cours des années passées. Elles se montrent à la fois plus souples et plus résistants. C'est là un facteur positif pour la croissance :

5. — Les entreprises américaines sont plus compétitives, grâce à la chute du dollar. Les efforts qu'elles ont déployés pour regagner des parts de marché et réduire de la sorte le déficit du commerce extérieur national se sont heurtés aux résistances de leurs concurrents extérieurs : il en est résultée une émulation propice, un épaulissement du commerce mondial. Ce dernier progresserait ainsi de 5 % en 1988, au lieu de 2 % prévus il y a six mois.

6. — La reprise des investissements est très forte aux États-Unis, plus sans doute que prévu, afin de tirer profit des gains de compétitivité et des flots de commandes à l'industrie qu'ils suscitent. Même chose en Europe, où les industriels s'équipent de façon accélérée pour mieux faire face au choc du marché unique de 1993.

7. — La politique de relance de la demande, pratiquée de manière spectaculaire au Japon, y soutient la production interne et suscite également un net accroissement des importations. La zone Pacifique — c'est là une vraie révolution culturelle — concourt de manière grandissante à la stimulation de l'économie mondiale.

8. — Enfin, last but not least, depuis 1986 les entreprises, choyées par les pouvoirs publics depuis plusieurs années, améliorent leurs résultats et gagnent de l'argent. Ce phénomène, qui se vérifie partout en Occident, est lui aussi favorable au développement de l'investissement et de l'activité.

Le dynamisme actuel retombera-t-il une fois les élections américaines passées et alors que les États-Unis ne pourront, en principe, plus diffuser les mesures nécessaires à la réduction de leurs déficits commerciaux et budgétaires ? Les démentis que les faits viennent de donner aux prévisions de l'autisme incitent à la prudence. Cependant, les experts bruxellois, favorablement impressionnés par le tonus dont fait preuve l'économie du monde industriel, se montrent plutôt optimistes. « À condition de gérer sans précipitation la réduction des déficits américains, la croissance doit pouvoir continuer », affirme confiant, M. Antonio Costa.

PHILIPPE LEMAITRE.

Grève des équipages d'UTA. — Les syndicats des pilotes (SNPL) et des mécaniciens (SNOMAC et SNORAC) de la compagnie aérienne UTA appellent le personnel navigant technique à faire grève pendant cinq jours, du samedi 4 au mercredi 8 juin à minuit. Les syndicats veulent s'opposer à la volonté de la direction d'exploiter des avions appartenant à l'UTA avec du personnel navigant n'appartenant pas à l'UTA. En effet, la direction veut obliger les navigants à réduire leurs avantages acquis et à accroître leur productivité, sous la menace d'utiliser à leur place les personnels de sa filiale charter Aeromarels, notamment moins payés. Selon la direction, tous les vols seront assurés, mais des modifications d'horaires pourront intervenir.

Renseignements : 42-66-46-46 ou 47-76-95-75.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

ENCORE une semaine, la deuxième de suite, placée sous le sceau de la hausse. Eclaircie par ses propres analyses, la Bourse de Paris a, sur sa lancée de la Pentecôte, poursuivi ces derniers jours son avance et encore unis à son actif un gain de 3,8 %.

Quelle vitalité ! Surprenante à plus d'un titre, d'ailleurs. Celle-ci se manifeste quand les craintes d'un renchérissement du loyer de l'argent sont dissuasive pour les placements en actions.

D'autre part, la Bourse aurait pu s'inquiéter du retour rapide à un résultat déficitaire (- 2,1 milliards de francs) de la balance commerciale française en avril.

Le bilan est limpide. A l'issue de cette reprise printanière, la Bourse se situe désormais à son plus haut niveau de l'année, très exactement à 35 % au-dessus du point bas touché fin janvier après quatre semaines épouvantables, et à 8 % seulement de la cote affichée le 16 octobre 1987, trois jours avant le grand krach dévastateur.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs. Près de 4 % de l'équivalent en capital ont changé de mains en cinq séances.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA.

L'ouverture ?

atteint un sommet outre-Atlantique, à partir duquel une décote devrait s'opérer. D'abord parce que la Réserve fédérale américaine paraît très réticente à placer la barre à un niveau plus élevé.

En 1987, la masse des capitaux rendus disponibles s'élevait à 28,6 milliards de francs. Avec les résultats souvent surprenants annoncés par les entreprises, la barre des 30 milliards de francs sera probablement franchie cette année.

En 1987, la masse des capitaux rendus disponibles s'élevait à 28,6 milliards de francs. Avec les résultats souvent surprenants annoncés par les entreprises, la barre des 30 milliards de francs sera probablement franchie cette année.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine.

Semaine du 30 mai au 3 juin

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. L'VMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nette reprise L'apaisement temporaire des craintes d'une reprise de l'inflation, entraînant une détente des taux d'intérêt obligataires, a encouragé une forte reprise à Wall Street.

Table listing various stocks and their prices in New York, including Alcoa, ATT, Boeing, etc.

LONDRES

Légère hausse La semaine s'achève sur une hausse au terme de séances relativement calmes. Au lendemain du Spring Bank Holiday de lundi, le Stock Exchange a ouvert ses portes sur un marché hésitant.

Table listing various stocks and their prices in London, including Becton, Bowater, Brit. Petroleum, etc.

Indice FT-100 du 3 juin : industrielles, 1444,4 (contre 1430) ; mines d'or, 232,1 (contre 215,7) ; Fonds d'Etat, 89,43 (contre 89,91).

Indice de la Commerzbank du 3 juin : 1407,8 (contre 1352,6).

Indice du 4 juin : 27906,48 (contre 27821,54), général 2177,23 (contre 2166,28).

Indice Nikkei à battre un nouveau record en hausse le samedi 4 juin à la Bourse de Tokyo approchant la barre des 28 000.

Table listing various stocks and their prices in Tokyo, including AEG, BASF, Bayer, etc.

Indice du 4 juin : 27906,48 (contre 27821,54), général 2177,23 (contre 2166,28).

Matériel électrique services publics

Table listing electrical equipment and public services companies like Alstom, Alcatel, CGR, etc.

(1) Coupon de 27 F.

Mines, charbon, outre-mer

Table listing mining, coal, and overseas companies like Géophysique, Infal, Michel, etc.

Alimentation

Table listing food and beverage companies like Béghin-Say, Bongrain, BSN, etc.

Métallurgie construction mécanique

Table listing metallurgy and mechanical construction companies like Alpi, Avions Dassault, etc.

Mines d'or, diamants

Table listing gold and diamond mining companies like Anglo-American, AngloGold, etc.

Pétroles

Table listing oil and petroleum companies like Elf-Aquitaine, Esso, Exxon, etc.

Valeurs diverses

Table listing various other value companies like Accor, Agence Havas, Ajinomoto, etc.

Produits chimiques

Table listing chemical products companies like Inst. Mérieux, Labo. Bell, etc.

Valeurs à revenu fixe ou indexés

Table listing fixed income or indexed value companies like 10,30 % 1975, etc.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Table showing the largest weekly price changes in RM, including Alpi, Alcatel, etc.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (%)

Table showing the most actively traded values in RM, including LVMH, Peugeot SA, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table showing the gold market, including Or fin (Bâle en barre), etc.

BONS DU TRÉSOR

Table showing Treasury bonds, including Échéances, Cours, etc.

REPÈRES

Chômage Augmentation aux Etats-Unis en mai

Production industrielle Hausse en Allemagne en avril

EMESS candidat au rachat de Holophane

Plus de problème pour Holophane (verre de phare) convoité contre son gré par le groupe britannique Thorn EMI.

Le président d'EMESS, M. Michael Meyer, est ravi de son coup et se compare à Austriac portant un mauvais coup aux régions rivales (Thorn EMI).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table showing transaction volume for RM, Comptant, R. et obl., Actions.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

Table showing daily indices for France and Foreign.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

Table showing exchange agents company indices.

INDICE g.n. (base 100, 31 décembre 1981)

Table showing general index.

MATIF

Table showing MATIF market data.

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 3 juin 1988

Table showing 10% notional market data.

Nombre de contrats : 57 249.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 URSS : André Sakharov devant la presse étrangère. 4 Pérou : intensification des affrontements entre la police et les étudiants.	5 La situation en Nouvelle-Calédonie. 6 La campagne pour les élections législatives. 7 M. Mitterrand à Caen pour l'inauguration du musée mémorial pour la paix. — Livres politiques, par André Laurens.	8 JUSTICE : le rejet du pourvoi en cassation de Klaus Barbie. — Le problème des rapports avec les polices municipales. 9 SPORTS : les internationaux de France de tennis.	10 Cinéma : le cinquantenaire de la FIAP. — Artistes néerlandais dans la région Rhône-Alpes. — Sting à Bercy. 7 COMMUNICATION.	13 Les projets du ministre des finances. — Le Japon ouvre ses portes. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes, grands marchés.	Abonnements 2 Cartes 12 Mots croisés 12 Météorologie 12 Spectacles 11	● Admissibilité aux grandes écoles ECOLES ● Chaque matin, 10 h. Le Mini Journal JOUR ● Abonnés-vous au Monde ABO Actualité, International, Bourse Loto, Immobilier, Jeux. 3615 Tapez LEMONDE

Fin de la grève à Eurodif

Le mouvement de grève qui affectait depuis le mercredi 1^{er} juin l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse (Eurodif) de Pierrelatte (Drôme) a pris fin le samedi 4 juin au matin. Le travail a repris normalement dans la plus importante usine d'enrichissement d'uranium d'Europe. L'équipe de surveillance — une cinquantaine de techniciens supérieurs et d'ouvriers — a été relevée normalement samedi matin comme elle l'avait été la veille au soir.

Au terme d'une troisième nuit de négociations entre la direction et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO et le Syndicat interprofessionnel des agents de l'énergie nucléaire, un protocole d'accord a été signé. Seule la CGT a refusé de la signer mais n'a pu s'opposer à la reprise du travail. Les revendications des grévistes — près d'un millier sur les mille cent employés du site — portaient sur une augmentation des salaires. Les détails du protocole d'accord devraient être portés à la connaissance du personnel dès lundi.

En deux ans et demi

La réorganisation de Thomson-CSF fera perdre sept mille emplois

La direction de Thomson-CSF devrait annoncer, le 13 juin, lors d'un comité central d'entreprise, la suppression de plus d'un millier d'emplois découlant du plan de réorganisation annoncé dans l'électronique de défense lors d'un précédent CCE (le Monde du 21 mai). Ces mesures ne constituent qu'une partie des contractions d'effectifs à attendre chez Thomson-CSF, qui ne devrait plus employer, dans deux ans et demi, que vingt mille personnes environ, soit sept mille de moins qu'actuellement et dix mille de moins qu'il y a un an.

Selon les estimations actuelles, les suppressions d'emplois toucheraient quelque deux mille cinq cents personnes (dont le millier qui sera annoncé le 13 juin), mille cinq cents salariés sortiront du groupe, en raison de cessions d'activités, un autre millier risque, en outre, de ne pas accepter les transferts géographiques, qui concernent au total trois mille personnes. Enfin deux mille deux cents suppressions d'emplois, résultant du précédent plan annoncé il y a un an, restent encore à opérer. La CGT, pour sa part, avance le chiffre de dix mille emplois supplémentaires, mais raisonne sur un périmètre élargi à d'autres filiales travaillant également pour la défense.

C'est la deuxième fois que Thomson-CSF annonce des suppressions d'emplois. La situation est, cette fois, différente, car elle découle d'une complète réorganisation de l'électronique de défense, et

non d'une simple réduction homogénéisant suivant la baisse du plan de charge. M. Gomez, qui a systématiquement recentré son groupe depuis six ans, en allégeant des métiers satellites comme le médical, les composants ou le téléphone, estime qu'il est temps maintenant d'agir de même au cœur de son activité d'électronique de défense. Son objectif : s'organiser comme si le chiffre d'affaires de l'entreprise devait baisser de 20 % d'ici à 1991, sans compromettre pour autant l'effort de recherche-développement du groupe.

Chasser les foyers de perte

D'où une chasse systématique à tous les foyers de perte, doubles emplois, redondances qui peuvent se nichier dans un groupe pesant 35 milliards de francs de chiffre d'affaires, et une rationalisation minutieuse des activités par le biais d'un désengagement de certaines activités annexes ou, au contraire, le renforcement dans certains métiers (l'optique, par exemple).

Le maintien de Thomson-CSF au deuxième rang dans le classement mondial des industriels de l'électronique de défense sur fond de concurrence exacerbée est à ce prix.

FRANÇOISE VAYSSÉ.

Les élections législatives

Le Conseil constitutionnel rejette la requête de M. Le Pen

Les élections législatives auront bien lieu les 5 et 12 juin, contrairement au souhait de M. Jean-Marie Le Pen. Ainsi, le Conseil constitutionnel a rejeté, le samedi 4 juin, la requête de M. Le Pen en faisant annuler la Constitution relative à la candidature et de campagne électorale prévue par le code électoral n'avaient pas été respectés, le président de la République ayant préci-

piété les élections consécutives à sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale (le Monde du 2 juin).

Fidèle à une jurisprudence qu'il avait établie en 1981, le Conseil n'a pas suivi M. Le Pen en faisant remarquer que la Constitution dispose qu'en cas de dissolution « les élections générales ont lieu vingt jours au moins », après le décret prononçant la dissolution de l'Assemblée (celui-ci a été signé le samedi 4 mai) et que « ces dispositions de nature constitutionnelle prévalent nécessairement (...) sur les dispositions législatives du code électoral, qui d'ailleurs ne concernent point le cas d'élections consécutives à la dissolution de l'Assemblée nationale ».

● ALLIER : M. Giscaud d'Estaing confirme son choix. — En venant participer, le vendredi 3 juin, à un meeting à Vichy, M. Valéry Giscaud d'Estaing a confirmé son soutien à M. Jacques Lacroix, député sortant UDF-PR, candidat dans la quatrième circonscription de l'Allier, à qui s'oppose M. Claude Melhuert, qui a reçu l'appui de M. François Lévy et l'investiture de l'URC. Entouré des principaux responsables du conseil régional d'Auvergne, dont il est le président, et devant quelque six cents sympathisants, l'ancien président de la République a déclaré : « Mon soutien à Jacques Lacroix est une question de morale et de respect des règles ; nous devons nous reconstruire les sortants, et, à ma connaissance, cette règle n'a pas été transgressée en France ; à Vichy, cette règle doit être suivie de la même façon. »

● FOOTBALL : Strasbourg champion de deuxième division. — Face à une équipe sochalienne que l'entraîneur avait privée de nombreux titulaires en vue de la demi-finale retour de Coupe de France contre Nice, les Strasbourgeois ont logiquement dominé (1-0) le match retour de la finale du championnat de deuxième division, le vendredi 3 juin. La but de Christen a assuré le titre aux Alsaciens, qui s'étaient déjà imposés au match aller (2-1).

● GRANDE-BRETAGNE : British Gas rachète la troisième firme pétrolière britannique. — Le plus important producteur de gaz du Royaume-Uni, British Gas, est parvenu à reprendre pied dans le domaine pétrolier. Après plusieurs essais infructueux au Canada et en Nouvelle-Zélande, il a racheté, le vendredi 3 juin, pour 370 millions de livres (3,8 milliards de francs), Acre Oil, troisième producteur britannique de pétrole. Il a annoncé qu'il détenait

Le conflit israélo-arabe

M. Shultz a entamé sa quatrième tournée dans le scepticisme général

Un Palestinien a été tué par balles, le vendredi 3 juin en Cisjordanie, et un autre mortellement blessé dans la nuit de vendredi à samedi, également en Cisjordanie, alors que les territoires occupés étaient le théâtre d'une nouvelle grève générale destinée à protester contre la nouvelle tournée dans la région que vient de commencer le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, par des entretiens au Caire. — (AFP.)

LE CAIRE de notre correspondant

La quatrième tournée du secrétaire d'Etat américain George Shultz a commencé, vendredi 3 juin, sous le signe du scepticisme. Scepticisme en Israël, où les milieux politiques ont déjà estimé qu'il ne fallait s'attendre à « aucune percée spectaculaire » lors de la tournée de M. Shultz. Pour un responsable israélien, qui a requis l'anonymat, la tournée du secrétaire d'Etat a pour principal objectif « de

maintenir son initiative de paix sur sa lancée ». D'ailleurs, on voit mal les Israéliens changer de position sur l'initiative Shultz à quelques mois de l'élection prévue en novembre. Tandis que le Likoud campe sur son intransigence, les travaillistes ne peuvent rien apporter de nouveau à M. Shultz. Ils ont déjà accepté le principe de la conférence internationale depuis septembre 1986, lors du sommet Mubarak-Pérez à Alexandrie. Ils peuvent difficilement aller plus loin que leur acceptation du principe de conceptions territoriales en échange de la paix.

Scepticisme aussi du côté de l'OLP, dont le chef Yasser Arafat a estimé vendredi, à Tunis, que le plan Shultz « n'est pas porteur de paix ». Dans une interview à la télévision d'Abou Dhabi, Arafat avait par ailleurs affirmé que le secrétaire d'Etat américain « tourne dans un cercle vicieux (...) et cherche à protéger Israël du tremblement de terre constitué par l'initiative » dans les territoires occupés. Le scepticisme généralisé semble avoir gagné le secrétaire d'Etat américain lui-même. Lors de son arrivée

au Caire, vendredi soir, M. Shultz a déclaré à sa descente d'avion qu'il y avait entre Arabes et Israéliens « une tendance croissante à faire ressortir les divergences et à se soustraire au compromis ». Or c'est justement le compromis que cherche le secrétaire d'Etat. M. Shultz a renvoyé dos à dos Arabes et Israéliens qui, selon lui, se sont « enfermés dans des cercles de haine se renforçant mutuellement ». Jusqu'à présent, il a accusé, sans les nommer, les Israéliens de pratiquer « une discrimination et une ségrégation incompatibles avec les valeurs de la démocratie et de la liberté », et les Palestiniens de recourir « à la violence et au terrorisme, incompatibles avec les droits politiques ».

M. Shultz, qui a estimé qu'il existait « un espace physique suffisant pour qu'Israéliens et Palestiniens puissent vivre en voisins en Israël, Cisjordanie et Gaza », a ajouté qu'il fallait réviser le concept de sécurité, l'emplacement des frontières étant devenu moins important que les relations de bon voisinage et la paix étant selon lui la vraie solution aux problèmes de sécurité.

Les seuls à ne pas être ouvertement sceptiques sont les Egyptiens. Le vice-chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, a en effet déclaré au terme du communiqué lu par le secrétaire d'Etat américain que « Le Caire soutient totalement les efforts de M. Shultz et lui souhaite de réussir ». Toutefois les responsables égyptiens ne se font pas trop d'illusions, même s'ils estiment que le sommet Reagan-Gorbatchev pourrait avoir un impact positif sur le processus de paix. Le pragmatisme de la position égyptienne, qui semble moins calculée sur le point de vue arabe, est considéré comme un élément « encourageant » dans la capitale égyptienne.

Mais cet « élément encourageant » sera-t-il suffisant pour renverser la vapeur à la veille du sommet arabe d'Alger ? Les membres de la Ligue restent en effet très réticents ou ouvertement hostiles au plan Shultz. La tournée de ce dernier favorisera-t-elle le camp arabe modéré ou au contraire apportera-t-elle de l'eau au moulin des dure, qui rejettent toute solution négociée avec Israël ?

ALEXANDRE BUCCIANTI.

SOMALIE : après les combats à Hargeisa

Les Occidentaux évacuent leurs ressortissants installés dans le Nord

L'ONU a commencé à mettre en place, le vendredi 3 juin, un pont aérien pour l'évacuation des étrangers bloqués à Hargeisa, dans le nord de la Somalie. Samedi, plusieurs dizaines de membres d'organisations caritatives avaient déjà quitté la région à bord de trois petits avions. Les Nations unies ont demandé à la France de l'aider dans cette opération, à partir de Djibouti, où elle dispose d'une base aérienne. Paris est prêt à répondre à cette demande humanitaire à condition que les autorités de Mogadiscio donnent leur accord.

Depuis plusieurs jours, le gouvernement du général Siyad Barre et les rebelles du Mouvement national somalien (MNS) se livraient à une guerre des communications au sujet du résultat des combats en cours (le Monde des 1^{er} et 3 juin). Dans un pays particulièrement pauvre, où les voies de communication et les moyens de transmission sont rares, il était bien difficile de se faire une opinion depuis l'étranger. Maintenant, les Occidentaux ont au moins une certitude : la situation est trop confuse pour qu'on puisse se contenter de déclarations de Mogadiscio et prendre le risque de laisser les étrangers sur place.

L'ONU, qui compte de nombreux fonctionnaires dans le nord du pays, a semble-t-il, été la première à tirer la sonnette d'alarme. Selon l'AFP, un seul Français se trouve parmi les cent soixante-dix personnes qu'il s'agit d'évacuer d'Hargeisa. Mais, du fait de sa présence militaire à Djibouti — ancien territoire d'outre-



mer bien disposé au dialogue depuis l'indépendance. — La France est concernée par tout ce qui se passe dans cette région de la Corne, souvent en proie à des conflits sanglants. Ainsi, en janvier 1986, les étrangers surpris par la guerre civile à Aden avaient-ils été évacués par voie maritime vers Djibouti.

Selon des témoignages recueillis au Kenya, un millier de personnes ont été tuées à Hargeisa lors des combats commencés le 31 mai. Samedi matin, les troupes somaliennes tenaient l'aéroport et plusieurs quartiers de la ville ainsi que la localité de Bura, qui sert d'étape pour l'évacuation des étrangers. En revanche, la route entre Hargeisa et le port de Berbera paraît coupée. Aménagée par les Soviétiques, la base aérienne et maritime a changé de mains après le grand renversement des alliances dans la région, un accord accordant son aide au régime révolutionnaire installé à Addis-Abeba après la déposition de l'empereur Haïlé Selassié tandis que le président Barre se tournait vers

Washington, qui avait soutenu auparavant le Roi des rois.

Jusqu'à l'accord de paix conclu en avril, la Somalie et l'Éthiopie se querelaient à propos de frontières héritées de la période coloniale. La région de l'Ogaden donna lieu à une véritable guerre en 1977, avec l'intervention de Cuba et de l'URSS du côté éthiopien. En dehors de cet affrontement direct, chacun s'est servi pendant longtemps des différents mouvements de « libération » pour essayer de déstabiliser l'autre, sans voir que cette arme était un boomerang.

Aussi déterminés que les rebelles érythréens, ceux du MNS revendiquent l'indépendance de l'ancienne Somalie britannique, habitée essentiellement par la tribu des Isags. Leur chef, M. Ahmed Mohamed Solano, se trouve actuellement à Londres, où il a promis que ses hommes « protégeraient la vie des étrangers ».

En janvier 1987, le MNS avait fait parler de lui en France en enlevant une équipe de Médecins sans frontières. Leur libération fut précédée de tractations complexes, les ravisseurs cherchant essentiellement à se poser en interlocuteurs officiels des autorités françaises. On avait cru à l'époque qu'il s'agissait d'un « coup » organisé par un mouvement à bout de souffle. Deux mois après l'accord de paix somalo-éthiopien, et quelques jours après la rencontre des présidents Barre et Mengistu au sommet de l'OUA à Addis-Abeba, les rebelles appellent de façon spectaculaire qu'ils existent toujours, avec ou sans l'aide éthiopienne.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un nouvel attentat a fait quatre morts près de Johannesburg

JOHANNESBURG de notre correspondant

Quatre personnes, trois Noirs et une métisse, ont été tuées, le vendredi 3 juin, à Roodopost, à 15 kilomètres à l'ouest de Johannesburg, par l'explosion d'une bombe. L'engin avait été déposé dans un pot de fleurs devant le siège d'une banque. La déflagration s'est produite à 13 h 30 au milieu des passants. Dix-neuf d'entre eux ont été blessés, dont certains très gravement.

Cet attentat est le quatrième en huit jours. Le 26 mai, quatre femmes avaient été blessées à Pretoria. Le lendemain, un éboulement était légèrement touché par un engin déposé dans une poubelle à Johannesburg. Enfin, samedi 28 mai, trois autres personnes étaient atteintes sans gravité par l'explosion d'une bombe à la gare de Johannesburg.

Depuis le début de l'année, quatre ressortissants sud-africains, pour la plupart des Noirs, ont péri à la suite d'attentats à la bombe ou à la grenade. Trois d'entre eux avaient tenté de fuir le pays pour échapper à la mort le 17 mars à Krugersdorp, lors d'une explosion au palais de justice. Pour le seul mois d'avril, sept bombes ont explosé, dont l'une près du Parlement du Cap et une autre à proximité d'un cinéma à Pretoria, entraînant la mort du poseur.

Assiste-t-on à une recrudescence du terrorisme urbain, alors que l'année dernière avait été marquée par une légère baisse d'actes de terrorisme de toute nature par rapport à 1986 ? Il est indéniable que les récents attentats ont eu pour cible des civils. Ces attentats aveugles indiqueraient un changement de tactique de l'ANC (Congrès national africain), si ce mouvement est effectivement à l'origine de ces actions.

Officiellement, l'organisation en exil n'a pour objectif que des cibles militaires et policières, même s'il peut arriver que des civils soient touchés. Mais si les engins sont relativement de faible puissance, ils sont la plupart du temps placés dans des endroits très fréquentés. Reste à savoir dans quelle mesure l'ANC contrôle ses troupes en Afrique du Sud, et si ce regain d'explosions n'est pas l'œuvre de francs-tireurs.

MICHEL BOLE-RICHARD.

EN BREF

● NOUVELLE-ZÉLANDE : Fort tremblement de terre. — Un séisme d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter s'est produit le samedi 4 juin, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, ont annoncé les services géologiques américains (USGS). Ce tremblement de terre a perturbé l'électricité dans certaines villes, brisé des vitres, rompu des canalisations d'eau et provoqué des glissements de terrain, mais n'a pas fait de blessés. — (AFP, AP.)

● IRLANDE DU NORD : un soldat tué. — Un membre du Régiment de défense de l'Ulster (DR), le caporal Michael Darcy, vingt-huit ans, a été tué dans la nuit de vendredi 3 au samedi 4 juin, à Castlebragg. Il s'agit du huitième membre de ce régiment tué cette année, a annoncé la police. — (Reuters.)

● COLOMBIE : vingt-cinq guérilleros tués dans un accrochage avec l'armée. — Les corps de vingt-cinq guérilleros amogouvernementaux ont été retrouvés après de violents affrontements avec l'armée dans la région bananière d'Urbato, dans le nord de la Colombie, a annoncé le vendredi 4 juin, le porte-parole du ministère colombien de la défense.

50,3 % du capital de Acre Oil, avant même que les actionnaires de celui-ci aient accepté son offre d'achat, au prix de 220 pence par action.

Il a précisé que l'offensive de l'armée dans la région d'Urbato, l'une des opérations anti-guérilla les plus importantes de ces derniers mois, avait duré trois jours et s'était terminée lundi. Elle a opposé un bataillon de l'armée soutenu par des hélicoptères et des véhicules blindés à environ trois cents rebelles. L'armée a perdu sept hommes. — (Reuters.)

● SUÈDE : grenade anti-sous-marin. — Le navire suédois a procédé, le jeudi 2 juin, à un grand exercice en mer en raison de la présence supposée d'un sous-marin étranger dans les eaux territoriales suédoises près du port côtier d'Oslo, à 100 kilomètres au sud de Stockholm. Un porte-parole de l'état-major suédois a indiqué que cette action avait pour but de « contraindre l'éventuel sous-marin à faire surface ».

A B C * E F G H

Lundi dernier, la marine militaire suédoise avait déjà procédé, pour les mêmes raisons, au tir d'une mine au sud de l'archipel de Stockholm, près des îles d'Ornö et de Utö. L'opération n'avait donné aucun résultat. — (AFP.)

● AFGHANISTAN : nomination de quatre vice-présidents à Kaboul. — Le président Najibullah, quelques heures avant de partir pour New-York, le vendredi 3 juin au soir, a nommé par décret quatre vice-présidents parmi lesquels le ministre de la Défense, le général Mohammed Rafi, a annoncé, samedi 4 juin, l'agence de presse afghane Bakhtar. Les trois autres vice-présidents sont MM. Abdul Rahim Hatfi, Abdul Hamid Muhtar et Abdul Wahid Sarabi. — (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1988 a été tiré à 546 116 exemplaires.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

